

# Le Fureteur Breton.



Fondateur M. LE DAULT.

(Ar Furcher Brezonek)

## Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois (3 fr. par an)

### SOMMAIRE :

*Le Vin de Beaumanoir* : Ét. PORT. — *Une Sévigné Trécorroise* : Léon DUROCHER. — *La Bohémienne de Ploégat* : Anatole LE BRAZ. — *L'Allemagne et Lannion* : Ch. LE GOFFIC. — *Tabac béni* : Jean LORÉDAN, H. DU HALGOUET. — *Quenouille de Dieu* : L. DALIGAULT. — *L'Homme aux cinq clochers* : Th. BOTREL, Van PETEGHEM. — *Tonneau bardique* : F. VALLÉE. — *Épître à Fanny* (poésie retrouvée) : Aug. LE BRAS. — *Souvenirs Morbihannais* : J. ALLANIC. — *Mûriers de Lequinio* : P. HÉMON. — *Rues Républicaines (Guingamp)* : Léon DUBREUIL. — *Les amis des Bonnets Rouges* (fin) : G. PILOIS. — *Sabotage géographique* : AN TESKAOUER. — *Origines de Conan Mériadec* : Yves BERTHOU. — *Ascendants du général Le Flô* : Aug. CAROF. — *Quimper capitale* : F. GARLAN. — *Lodge of Perfection* : L. ESQUIEU. — *Le Mont St Gildas et Richard Cœur-de-Lion* : AB WILL.

Réponses, Questions. — Illustrations : La Vénus de Trélévern, Ex-libris de Kerdaniel, Le conspirateur Even.

RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION

PARIS, 99 Boulev. Brune (XIV<sup>e</sup> A.)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

PARIS, 5, Quai Malaquais

Le Délégué du Comité : Léon DUROCHER

## Les Bretons et Mariani

Cher Monsieur Mariani, j'ai trouvé votre vin réconfortant, délicieux. Je dois même vous dire qu'il m'a donné tant d'énergie que j'ai pu passer dix nuits sans dormir à la recherche d'une bande de filous : je n'ai pas raté un seul assassin.

GORON, ancien chef de la Sûreté, né à Rennes en 1847.

Fig. Contemp., VII.

## Eaux-Fortes de Mordant

(Triptyque Ouessantin, Bretonnes au menhir)

## Aquarelles de J. Forges

(Paysages et vieilles maisons)

## HALLAIS-EVANS

Chirurgien-Dentiste

PARIS, 9 Rue Caumartin

## Sirop Famel

(PARIS, Rue de la Réunion, 86)

St Guirec un soir dans la brume  
Dit, levant ses bras vers le ciel :  
« Seigneur, guérissez-moi mon rhume !... »  
Dieu fit choir du Sirop Famel.

Gabriel V.

## C. DUCHEMIN

6, Rue des Capucins, Lannion

Livres bretons, Faïences, Postales, etc.

## COUTEAUX CORNE D'IRLANDE

BOURGADE-TARRY (Thiers, Puy-de-Dôme)

## La Renaissance en France

Album historique par ARM. DAYOT

(Plammarion édit.)

N. B. — Tout ce qui concerne le F. B. doit être adressé à M. Léon Durocher (qui a seul la signature du Comité)

## LE FURETEUR BRETON

PARIS, 99 Boulevard Brune (XIV<sup>e</sup> A.)

Abonnem. 3 fr. (Etranger 3 fr. 50).  
Édit. de luxe, 5 fr. (Etranger 5 fr. 75).

(SPÉCIMEN CONTRE 0 FR. 50)

L'abonnement, payable d'avance, est perçu soit par traite (fr. en sus), soit par mandat adressé directement au Comité du F. B. (la remise aux libraires pour abonnements recrutés par eux ne portant que sur la première année).

L'année commence avec le numéro d'Oct.-Nov.

## ANGÉLICA DES PYRÉNÉES

Distillerie de Matha (Char.-Inf.)

Quand le soleil grille la terre,  
Nulle boisson ne désaltère  
Mieux qu'un verre d'eau fraîche qu'a  
Teinté d'or vert l'Angélica.

Dom VERMAD.

## PHOTOGRAPHIE DE L'EXPOSITION

### C. ROBERT O & J

PARIS, 65, Av. de la Bourdonnais

—CO—

Diplôme d'Honneur

**Le Retour à La Clarté**, poème dit par Léon Durocher devant le médaillon de Gabr. Vieaire (dessins de Léon Lebègue et de J. Forges)..... 0 fr. 50

Chœur recommandé aux Orphéons  
**SALUT AU CLOCHER**  
D'EM. WESLY  
Couronné au Concours de Musica  
Gaudet, Paris, 4, Boul. Bonne-Nouvelle

## INDEX

très détaillé des 5 premiers tomes du

## FURETEUR BRETON

Envoi recommandé : 1 fr.

## Le Vin de Beaumanoir

On a glorifié Beaumanoir à Dinan. Mais en levant les coupes on ne s'est pas demandé ce que buvaient les preux au Combat des Trente. Historien très averti, l'inspecteur génér. de l'Instruct. Publ. Et. Port va nous renseigner.

Ce qu'on buvait sur la lande de Mi-Voie (où l'affaire était chaude) ?

Ouvrez (p. 26) *Le Combat de Trente Bretons contre trente Anglois*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi par G.-A. Crapelet (l'édition de Fréminville est fautive, n'en déplaise à Durocher qui a un culte pour la *chevalière*), et vous verrez qu'au fort de la bataille...

Forte fu la bataille et le chapple felon,  
Et dun costé et daultre urent cœur de lion ;  
Et toux par ordonnance firent peticcion  
Daller toux querre à boire sans nulle arrestezon :  
Chascun en sa bouteille vin d'Anjou y fu bon.  
Quant toux urent beu par ordination  
Lors vont à la bataille sans faire targison.

Crapelet traduit ainsi le passage essentiel : « Tous convinrent d'une suspension pour aller se désaltérer un instant avec le bon vin d'Anjou que chacun a dans sa bouteille ; et après en avoir bu, ils reviennent aussitôt au combat. »

Ne vous étonnez pas de voir le vin d'Anjou couler sur la lande de Mi-Voie ! Le vin d'Anjou avait déjà sa renommée au XIV<sup>e</sup> siècle. Il est plus célèbre encore au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> et particulièrement apprécié à la cour du duc de Bretagne. C'est le vin qu'on offre au roi quand on le reçoit. Chaque pipe de vin angevin entrant dans le comté nantais était taxée, en 1462, de 80 sous, forte somme qui en faisait déjà un vin de luxe (Archiv. de la Loire-Inf. E. 19).

Les liens de la Bretagne et de l'Anjou se resserrent bien avant la Fédération Bretonne-Angevaine de 1790, grâce au vin d'Anjou et au duc François II, si j'en crois mon vieil ami Alain Bouchard, le plus ancien des chroniqueurs de Bretagne. Oyez ce qui se passe en 1480 ! (*Grandes Chroniques de Bretagne*, IV, p. 22)

Le roi de France avait le pays de Bretagne « en si grande hayne qu'il défendit à tous ceulx du pays d'Anjou et Poictou de porter ou vendre vins aux Bretons *sous peine de la hart.* »

Toutefois aucuns Angevins faisoient charrier leurs vins en caves et celliers sur les marchés de Bretagne. De nuyt ou de jour les Bretons les enlevoient par force : mais ils payoient secrètement les pauvres gens à qui les vins appartenoient ; et par ce moyen encorés beuvoient Bretons vin d'Anjou quelque malgré que le roi en eust.

Les Angevins furent récompensés l'année suivante :

En ceste année 1481, à cause des excessives gelées qui hiver précédent furent, ne creust guères de vins et ce qu'il en eust furent si très vers que merveilles. Et si eust très grande cherté de blez par tout le royaume de France... et moururent de faim plusieurs personnes que l'on trouvoit mors par les champs et sur les chemins piteusement. Toutefois Dieu préserva le pays de Bretagne, de cette hostilité, car il y avait lors en Bretagne force froments, sègles, avoines et autres blez.

Les gens des frontières angevines, normandes et mancelles « venoient à grande foule et multitude de chevaux acheter et enlever les blez » si bien que les gens du conseil du duc défendirent en son nom l'exportation du blé breton. « Ce nonobstant quelque mignon de la chambre du duc, qui estoit de ses familiers et estoit du pays d'Anjou, luy supplia qu'il luy plust octoyer pour son pays d'Anjou la traicte de blé pour cent charges de cheval ». Le duc consent ; le conseil fait ses remontrances au duc.

Il se courrouça amèrement à eux et ordonna en délivrer aux poures étrangers... en tous lieux de la duchie ou les marchés tiennent sur les frontières. Alors, dict-il, que le roy défendit sous peine de la hart à ceulx d'Anjou que ne laissassent descendre en ma duchie aucun vins, les poures gens trouvoient bien moyen d'y faire venir et avoient compassion et pitié de nostre soif... Ils n'ont pas attendu que nous ayons soif, je ne veulx pas qu'ils meurent de faim.

Le maître d'hôtel de Jean V et de la Reine Anne, Meschinot parle lui aussi du vin d'Anjou, qu'il nomme à plusieurs reprises dans ses *Lunettes des Princes*. Témoins ces deux vers (Édit. des Bibl. bret. 1891, p. 72) :

Se a toy parler je osoye,  
Qui boys vin d'Anjou et osoye...

Et cet autre passage (Ibid., p. 130) :

Et le paisant tenant vertu planière  
Boit o les le roys d'Anjou et de Trosnière  
Et autres vins.

*Osoye* me paraît être un mot angevin, dont le sens m'échappe. Quant à *Trosnière*... Je corrigerais volontiers *Trosnière* par *Monnière*, pays de vin nantais. Car le pays de Nantes produisait aussi d'agréable vin. Mais...

C'est du vin d'Anjou que chacun a « en sa bouteille » au Combat des Trente ! (1)  
Et. PORT.

## Une Sévigné Trécorroise

« Maudite soit M<sup>me</sup> de Sévigné ! J'ai failli me tuer pour elle... » Ainsi débute mon journal intime du 17 oct. 1906.

Quand je vins sur la côte lannionnaise construire mon *ker estival*, j'y rencontrai une tradition que nota ici même (I, 58) l'encyclopédiste de Ty Plat, Félix Le Dantec : le « manoir de Kerario (en Trébeurden) aurait appartenu à M<sup>me</sup> de Sévigné », la marquise « n'aurait pas dédaigné d'y faire d'assez longs séjours... » Le Goffic appuyant ce dire, j'objectais le silence de l'épistolière :

— Il y a, repartit mon voisin de Trégastel, des lacunes dans la correspondance de M<sup>me</sup> de Sévigné : nous ne possédons pas toutes ses lettres...

Ogée vint à la rescousse de Le Goffic. Le Dict. Hist. et Géo. s'ouvrit à la page 912, où le continuateur (art. *Trébeurden*) signale la chapelle de N. D. de Bonne-Nouvelle « dont le pignon porte les armes des Sévigné ».

Le continuateur d'Ogée avait de bons yeux : les miens n'ont pu reconnaître l'*écartelé de sable et d'argent* dans l'ombre d'écu qui égratigne la pierre grise...

Or un jour le maire de Lannion, J. Morand, m'avertit qu'on a vu à Trélevern, sur l'ancien registre paroissial, la signature de M<sup>me</sup> de Sévigné. Mon cœur bat comme aurait battu le cœur de Bussy-Rabutin, s'il avait reçu de sa belle cousine ce mot :

(1) La Bretagne n'a pas produit que du vin d'Anjou. Le grand-prêtre de Dionysos P.-H. Hirménec'h n'a pas tout-à-fait tort, quoi qu'en dise E. Garlan (VI, 137), lorsqu'il rencontre Bacchus au pays des chênes. Nous publierons dans le prochain F. B. des notes documentaires d'un savant professeur, sur les *Vins Bretons*.  
Ar F.



« Venez !.. »

Je pars à cinq heures du matin. Je pointe sur Perros, fouettant de ma canne l'ombre grise. Comme je contourne les étangs de Ploumanach, le flot qui monte me presse contre un mur de soutènement que j'escalade. Je pose le pied sur la cime d'un buisson, décris un arc de cercle, laboure avec mon lorgnon le sol épineux.... Quatre heures plus tard, le nase guillotiné, le masque fleuri de rigoles sanglantes, je priais l'instituteur de Trélevren de me présenter à la marquise de Sévigné. L'aimable M. Thépault m'apporte un registre qui achève d'exhaler l'encre du siècle de Louis XIV. Je m'arrache les yeux ; je parviens à épeler deux actes que je transcris servilement, dont je respecte les incertitudes graphiques et orthographiques.

Les cloches tintent allègrement :

Le septième jour de juin mil six cent 86 Pierre Renn nay à pareil jour fils de Pierre Le Bigot et Marguerite Perrôt ses père et mère demeurant en cette paroisse fut baptisé par moi sousbig. en l'église parroale de Trelevren et ont été le parreïn et la mareine escuyer Pierre des Conignens (Cognets) s<sup>r</sup> du dit lieu et damoiselle Marie Renne de Sévigné dame de Kergouanton.

*Descongnets, Marie Renne de Seigne, Hervé R<sup>e</sup> de Trélevren.*

Les cloches redoublent leur carillon seigneurial :

Le seizième jour de septembre mil six cent quatre vingts six jan nay le dernier jour de novembre mil six centz quatre vingt cinq... filz messire emanuel du hallay et dame marie Renne de Sévigné seigrs et dame de Kergouanton gurmen (?) Kalem (?) Kcoahac (?) et ondoyé en la chapelle de Eggouanton par permission de mon seigneur de trègr en dapte du premier décembre mil six centz quatre vingtz cinq et les seremonies ordonnes par nostre mère La Ste Eglise, faictes en l'Eglise parroale de trelevren par moi sousbignant et out este le parreïn et la mareine Messire Jan Le Roux, seigr de Kgninon et dame margueritte hus dame du hallay La borderie et autres, le dit seigr de Ggouanton aprésent y demeurant.

*Marguerite hus, Jan Le Roux de Kninon, marie renne de Seigné, E du hallay, Marie de Colligon, Louis du Louët, Baltazar françois de Troguiff, Guillaume Los, J. Descongnets, Charles du halgôët, Pierre Jehan.*

— Qu'en pensez-vous ? interroge M. Thépault.

— Je pense, Monsieur l'instituteur, que Marie Rabutin-Chantal naquit le 5 févr. 1626, épousa Henri de Sévigné le 4 août 1644, fut mère en oct. 1646 et en mars 1648, devint veuve le 4 févr. 1651. Je pense aussi qu'elle ne se remaria jamais, et qu'en 1686 elle était grand'mère depuis plus de quinze ans.

— Qu'est-ce donc que cette Marie-Renne ?..  
— Une Sévigné qui épousa un Du Hallay, sgr de Kergouanton. Le manoir de Kergouanton ?..  
— A une portée de vieux fusil.

... Au bout d'une avenue de pins courtoisement m'accueille le sgr de Kergouanton (l'agronome Guyomar). Je franchis le porche, pénètre dans la cour pleine de frémissements verts. Là-haut des lucarnes Renaissance de leur gable effilé poignardent le ciel. En redescendant vers le sol, mon regard heurte une forme étrange, qui garde le perron, une femme de pierre. Le visage, un triangle renversé : menton pointu, front large, saillant. Des sourcils surmontés de rigoles sèches cernent d'étranges orbites, des prunelles barbares. Les cheveux séparés à droite, retombent en ruisseaux plats le long d'une figure ascétique, voilent le sein gauche. Le sein droit émerge, s'étale. Une draperie coule de l'épaule gauche, dans une chute oblique vers la hanche droite, creuse les reins, rebondit, dessinant deux rotundités oblongues. Autour de la taille une écharpe s'entortille. Les mains se rejoignent au bout d'un bras nu (le droit) et d'un bras qu'emprisonne, mollement, une manche relevée jusqu'au coude. De ce bras partent des plis symétriques, gagnant la cheville ; la jambe droite s'évade de la robe fendue à la Directoire... Une Vénus ? une pécheresse repentie ?..



— La Penhéz de Kergouanton, prononce l'agronome. Quand un jeune Trécorrois tombe en mal d'épousailles, on lui jette ce

conseil : « Allez voir la Penhéz de Kergouanton ! » Il va, et trouve la vierge de granit.

— D'où provient cette statue ?

— D'un marais où on la pêcha voici une quinzaine d'années.

Le Père Maunoir passe devant mes yeux (le Père Maunoir a prêché par là). L'agronome continue :

— François Gélard pense que c'est une Vénus gallo-romaine ; Anatole Le Braz opine pour une Isis.

Je songe à Penhouët, à la Vénus de Quinipily. Je suspends tout jugement personnel, et remercie l'agronome, qui me reconduit jusqu'au seuil de la cour :

— N'oubliez pas mes canards !

Il s'agit d'un écusson qui orne les murs et intrigue le châtelain.

Les canards sont trois éperviers d'argent, becqués, membrés et grilletés d'or (sur champ de gueules). Les armoiries des De Loz ! Au xvii<sup>e</sup> siècle le manoir appartient à Pierre de Loz, pieux personnage qui entendait trois messes par jour : une à l'église paroissiale, une seconde dans une chapelle édifée par lui, à mi-chemin du bourg, en l'honneur de son patron, une troisième dans la chapelle de Kergouanton. Le saint homme fonda l'Hôtel-Dieu de Tréguier, et s'y retira après la mort de sa femme. Une Marie de Loz apporta la terre et seigneurie de Kergouanton à Louis du Hallay, père de Jean, dont le fils Emmanuel (sgr du Hallay et de La Borderie, sire de Rhétiers), épousa, le 27 avril 1684, notre...

Mais cette « Marie Renne », quel lien l'unissait à la spirituelle marquise ? Problème délicat, que l'agronome Guyomar résolut à sa manière. Je reçus de lui une carte postale représentant le coquet manoir, avec cette légende : « Château de Kergouanton (ancienne demeure de M<sup>me</sup> de Sévigné). » Et bientôt les gazettes annoncèrent la mise en vente d'un « château historique », d'un château « qu'habita M<sup>me</sup> de Sévigné » !

Il me parut nécessaire de couper le cou à ce... canard plus ou moins becqué d'or. Hardiment je m'enfonçai dans un labyrinthe généalogique près duquel... pâlit le Labyrinthe des Rôchers. J'en suis sorti. J'expliquerai ce qu'exactement était à l'illustre épistolière la Sévigné de Kergouanton,

LÉON DUROCHER.

## Tonneau bardique

Tous les Bretons connaissent le *Kan ar mezhvier* (Chanson de l'ivrogne) que Marguerite Philippe chantait sur un air si original, imitant le tintement des verres. Je vois, dans *Papur Pawle* (de Caernarvon) du 20 mai 1911, que les Gallois ont une chanson identique ; en voici les premières paroles :

Cladduch fi, pan fyddaf faru,  
Yn y seker gyda'r cwru :  
Tra bo'm safu yn gil-agored,  
Dan y baril wrth y pared.

Enterrez-moi, lorsque je serai mort,  
Dans la cave avec la bière :  
Tant que sera ma bouche ouverte,  
Sous la barrique contre la cloison.

Les Gallois en attribuent la paternité à un certain joueur de harpe, Williams Huws. Il l'aurait improvisée, étant ivre, les jambes pendantes dans le soupirail d'une cave, tout en s'accompagnant sur les barres de fer d'une grille qu'il prenait pour les cordes de sa harpe.

F. VALLÉE.

## La Bohémienne de Ploégat

Anatole Le Braz, qui est en même temps qu'un folkloriste émérite un conteur délicieux (comme le prouve une fois de plus son nouveau volume : *Ames d'Occident*), ne se plaint pas qu'on discute le fond historique de ses récits personnels, qu'on épluche l'état-civil de ses personnages. Dans ce jardin du Port-Blanc où, en souvenir de l'enquête instituée ici par Léon Dubreuil (VI, 101, 130), solennellement il planta un pin appelé « Dom Karis », il répond, sans s'émouvoir, à la question posée par G. Bleiz, au sujet du *Marquis de Guérand* (VI, 205).

Dans le Barzaz-Breiz, le Marquis de Guérand, terreur de sa paroisse, est le fils de « Claude de Névet et de Jean du Parc, sgr de Locmaria, marquis de Guérand » (La Villemarqué l'identifie avec ce Locmaria dont les passe-pieds ravissent M<sup>me</sup> de Sévigné, à la cour). Dans mes *Vieilles Histoires du pays breton*, le terrible marquis (*ar markiñz brun, an aotrou brun*) est un « bâtard du roi », un fils de la bohémienne Rita Dongui, qu'épouse le Locmaria célèbre par ses passe-pieds, et que séduit le Roi-Soleil...

Laissez-moi vous conter comment je fus amené à écrire *Le Bâiard du Roi*. C'était en 1893. Chargé d'une mission par le Ministère de l'Instruction Publique, je poursuivais mon enquête sur les saints. Je me trouvais à Ploégat-Guérand, le jour du

Pardon, dans une auberge située en face de la propriété de M. Swiney (beau-père d'Em. Cloarec) : c'est dans les auberges qu'on a le plus de chances de rencontrer les chanteurs et conteurs populaires. Une marchande de noix entra. En prenant une tasse de café elle chanta la gwerz de Luzel (*Gwerziou, II*). Je me mis en devoir de la faire causer, en ébauchant quelques réflexions que me suggéraient les monstrueuses prouesses de ce Locmaria... La bonne femme de s'écrier :

— Ah ! oui. Mais s'il était comme ça, c'est que sa mère était une coureuse de routes (*eur valdevez-bro*) ramassée à Paris, amenée nuitamment à Guérand, où l'on avait disposé pour elle des chambres couleur d'argent, couleur de lune... Elle avait été la maîtresse du roi.

En parlant du père (*markiz koz*), la marchande de noix disait : *den mat*. En parlant du fils, elle déclarait : « Celui-là avait menti à la race ! »

Je couchai dans cette auberge. La pluie, le vent, agitèrent dans mon cerveau, avec la gwerz de Luzel, les paroles de la chanteuse... J'ai écrit *Le Bâtard du Roi*.

La tradition populaire ne m'imposait, du reste, pas Claude de Névet comme mère du *markiz brun*, dont elle n'était que la grand-mère, si j'en crois Luzel (*Gwerziou, II, 489*). Luzel dit : « Louis-François Duparc Locmaria de Guerrande, dont M<sup>me</sup> de Sévigné parle dans ses lettres comme d'un des cavaliers les plus accomplis de la cour de Versailles, sous Louis XIV, ne paraît avoir passé dans son château de Guerrande, dans la commune de Plœgat-Guerrande, arr<sup>e</sup> de Morlaix, que le temps nécessaire pour les importants travaux qu'il y fit exécuter sous la direction du fameux Le Nôtre. Mais son fils Charles-Marie Gabriel Duparc, imbu des idées les plus féodales, se hâta de les mettre en pratique, à la mort de son père. C'était, selon les traditions du pays, un homme de forte corpulence, aux cheveux roux, à l'extérieur sauvage et brutal. On peut juger d'après les traditions et les chants qu'a conservés la mémoire populaire, de quel effroi le redoutable « Markis brun », marquis rouge, comme l'appelaient le peuple, remplit pendant 40 ans nos campagnes. Meurtres, rapt,

violences et exactions de toute espèce, commises malgré l'exemple et les leçons de sa vertueuse aïeule (*Claude de Névet*), — tout cela ne cessa qu'à la mort du marquis, arrivée le 9 déc. 1769. »

L'aïeule devient la mère dans le Barzaz Breiz, et Charles-Marie Gabriel se change en Louis-François, ce qui permet de l'identifier avec le merveilleux danseur de M<sup>me</sup> de Sévigné. Luzel dit (*II, 471*) : « C'est du père de ce marquis de Locmaria que M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait... » Je ne crois donc pas avoir substitué à Claude de Névet ma « Rita Dongui » en faisant de celle-ci la mère du « bâtard du Roi. »

Anatole LE BRAZ.

## L'Allemagne et Lannion

*Étymologie de Lannion* (VI, 24, 114, 122, 157, 179). Quoique Lannionnais, Ch. Le Goffic n'intervient pas personnellement. Tout en corrigeant (troublé par les extravagances d'O'Gust, poulet-dindon) les épreuves de la 3<sup>e</sup> édition de *L'Anne Bretonne* (qui doit paraître avec des notes nouvelles et des illustrations documentaires d'Hamonic, de Forges, de Faouaoc), il nous signale, à titre de curiosité, une étrange assertion d'Outre-Rhin.

Je sais qu'étant du jury je ne puis prendre part au concours. Aussi n'est-ce pas une opinion personnelle que je communique au F. B. C'est une opinion... allemande, que je trouve citée par G. Le Jean dans *La Bretagne, son histoire et ses historiens* (Paris et Nantes, 1850).

Je lis, p. 323 : « La Bretagne a une bonne part dans le meilleur, nous dirons même le seul atlas historique qui ait été publié depuis trente ans : il va sans dire que c'est à l'Allemagne que nous le devons (*Historisches atlas*, von Karl Spruner). Il nous suffira, pour montrer quelles difficultés offrent les recherches sur la Bretagne à ceux qui n'en font pas une étude spéciale, d'étudier les parties consacrées à ce pays dans l'admirable travail de Spruner, et de noter les innombrables erreurs qui les obscurcissent, surtout jusqu'aux temps féodaux. »

Abordant l'article *Armorica*, G. Le Jean dit : « Il y a dans cet article les hardiesses les plus étonnantes. Ainsi *Alauna* et *Coriallum* sont transportées par notre auteur en Basse-Bretagne, avec les voies qui y aboutissent. Dans cette géographie fantas-

tique, *Alauna* est Lannion, *Staliocanis Portus* Plouescat, *Coriallum* Brest (peut-être à cause du village de Kerval) : *Sulim* à Josselin, *Legedia* à Bothoa, *Cosedia* à Carhaix, *Vorgium* à Guémené, *Fanum Martis* au Faouët, *Reginea* à Chateaufeu-du-Faou, *Brivates Portus* à Mesquer, *Portu-Namnetum* à Saint-Nazaire, *Gesocribade* à Quimper, *Finis* vers La Nouée. Le pays des Osismii s'arrête au *Tetus*, qui est le Trieux... » Notre compatriote signale d'autres identifications, telles que *Grua* Groix, *Batha* les Sept-Iles... Mais c'est *Alauna* qui nous intéresse. L'Atlas de Spruner nous montre que l'Allemagne ne s'occupe pas seulement du Maroc : l'Allemagne s'occupe aussi de Lannion. Et peut-être sera-t-il permis de tirer *Lannion* d'*Alauna* lorsque la Faculté des Lettres de Rennes aura supprimé les études latines !

Ch. LE GOFFIC.

Le « Diction. de Géogr. anc. et mod. par un biblioph. » (Deschamps) indique : « *Alauna* (Tab. Peut.) *Alunium* (Itin. Anton.) bourg de la Lyonnaise II<sup>e</sup> ; auj. Moustier d'Alonne, vill. de France (Eure-et-Loir). — *Alauna*, voy. *Coriosopitum*. — *Alauna*, voy. *Valonia*. » Le même Dict. indique : « *Coriosopitum*..... *Alauna* (Itin. Anton.) ? Quimper. — *Valonia* : Valognes (Manche)... Sur les ruines d'*Alauna* le village d'Allecaume. »

Ar F.

## Quenouilles et Tabatières

Nous transportons ici deux réponses qui n'ont pas trait qu'à la Quenouille (V. Réponses : *La Quenouille de Sucé*). Des coutumes presque identiques ont été observées dans l'E.-et-Vil. et la L.-Inf. par l'auteur des *Roues de Fortune* et l'auteur de *Marion du Faouët*.

Je suis convaincu qu'il existe en Bretagne bien d'autres coutumes locales du genre de « la Quenouille de Sucé » signalée par Ch. Le Goffic.

A Guichen (I.-et-V.), le « bedeau » vient d'un pas ferme présenter un petit pain sur un grand plat à l'étranger de marque assistant à la grand'messe. Celui-ci très honoré de cette distinction glisse une pièce blanche sous le pain qu'il laisse dans le plat.

Sucé évoque en mon esprit le souvenir de la paroisse de Casson, sa voisine, où le quêteur offre une prise de tabac à chaque fidèle

ayant versé la moindre obole à la quête. Le « Dieu vous bénisse ! » est ici doublement à propos. On peut juger de la musique qui accompagne les chants liturgiques. Hervé DU HALGOUET.

En 1905, je villégiaturais entre Guérande et La Roche-Bernard. Un dimanche, assistant à la grand'messe en l'église d'Assérac, je vis s'avancer un grave paysan en veston noir luisant, à beau col de chemise empesé et portant en ses mains deux ou trois quenouilles de lin, toutes simples, sans rubans. Il en offrit une à ma femme, — c'était tout au début de la messe, — présenta les autres à d'autres personnes de l'assistance, dames jugées importantes sans doute et auxquelles on voulait faire honneur. Puis, vers le milieu de l'office divin, revint le même *fabriqueur* — comme on disait jadis. Il portait un plateau, cette fois, et reprenait les quenouilles ; et il était de bon goût de témoigner sa gratitude en déposant dans le plateau quelque pièce blanche, grosse autant que possible, bien sonnante et trébuchante.

Derrière l'homme aux quenouilles marchait un deuxième *fabriqueur*, grave de même et aussi muni d'un plateau, et, en outre, de la corbeille au pain bénit. Enfin venait un troisième *fabriqueur*, de qualité moindre évidemment, mais agrémenté cependant d'un troisième plateau ; et ce *fabriqueur*, ou sacristain, tenait, lui, en son autre main, et tendait à chacun, une large tabatière de bois, dite « queue de rat », dans laquelle, tour à tour, plongeaient les gros doigts noueux et robustes des campagnards. Et dans un bruit, d'ailleurs assez discret, de chaises remuées, de sous tombant dans les plats métalliques, de paroles murmurées, défilait le petit cortège, avec ses quenouilles et sa tabatière — le petit cortège de paysans rudes, paisibles, fiers d'accomplir une mission d'importance, de cueillir des deniers pour l'église et de régaler de gros pain bénit, de tabac frais, les gens de la paroisse et ceux des environs, venus par les chemins pierreux et par les landes, pour assister à la grand'messe. Jean LORÉDAN.



Dans le prochain P. B. *La descendance de Lemuroz, Les écrivains bretons et le pédagogue Drangere.*



## L'Homme aux Cinq Clochers

(Le *Conscriit de St Pol* en Belgique, par Em. Ouverleaux, VI, 169)

Je connais le chansonnier breton-tournaisien Le Ray, dont j'ai plusieurs fois « bonjouré » le buste. Il m'est même arrivé à son sujet une aventure amusante, à Tournai.

J'avais, dans ma pièce *Fleur-d'ajonc*, chanté sur l'air du *Conscriit de St Pol* :

Ainsi que ma grand-mère,  
Je redirai toujours : | \* J'aime mieux ma bruyère  
Et mon clocher à jour !.. \*

Les journaux tournaisiens me félicitèrent d'avoir écrit cette chanson « sur l'air national de Tournai, la si belle ville à la splendide cathédrale avec ses cinq clochers ! »

C'est ainsi que j'ai appris que Le Ray avait écrit diverses œuvres, devenues populaires là-bas, sur des airs bretons. Et voilà comment St Pol de Léon, en Bretagne, et Tournai, en Belgique, ont le même air national !

Th. BOTREL.

La chanson des *Cheong Clotiers* date de 1838 : elle est postérieure à celle du *Conscriit de St Pol*, qui l'inspira. Non qu'Adolphe Le Ray fût Breton : il naquit à Hollain, village du Hainaut, proche d'Antoing (le 10 avril 1810), et vint, vers l'âge de 16 ans, avec sa famille, à Tournai (où il est mort le 13 déc. 1885). Mais son père était originaire de Rennes, en Bretagne (il vint en Belgique vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, et y exerça le métier de teinturier).

Poète de la campagne, du foyer, Adolphe Le Ray retrouva en lui, à travers ses souvenirs d'enfance « les souvenirs lointains de la terre de ses ancêtres », comme dit très bien l'auteur de la notice qui accompagne *Les Cheong Clotiers* (Tournai, Vasseur-Delmée). Le rimeur qui s'exprimait aussi facilement en français qu'en tournaisien, exalte ainsi les coteaux témoins de ses premiers jeux :

De la plaine au vallon, du bois à la montagne  
Le hasard nous guidait ;  
Ma sœur me demandait  
Si je pensais souvent à la chère Bretagne.

Cette Bretagne, terre de poésie, mère de légendes, il y pense souvent, il en parle à ses cousines :

Afin que de retour au pays des Bretons,  
Un souvenir de nous longtemps vous accompagne  
Et vous fasse parler de ces huit rejetons  
Que votre oncle a plantés si loin de la Bretagne.

Ces vers indiquent que des cousines bretonnes étaient venues le voir. Peut-être lui apportèrent-elles le « vieil air breton » sur lequel il composa « le chant immortel des *Cheong Clotiers*. »

Est-ce réellement un vieil air breton ? Le biographe de Le Ray n'en doute pas : « On trouve, en effet, dans cet air écrit en mineur, tous les attraits d'un chant primitif, et, sans l'allégo que le tempérament tournaisien lui a imprimé, il a bien, lorsqu'on le chante lentement, le rythme simple et doux des airs de l'Armorique. » Mais en Bretagne, où je l'ai moi-même entendu jouer, chanter, on ne le joue ni ne le chante lentement. L'allégo ne me paraît pas venir du tempérament tournaisien. Je ne crois pas cet air « très ancien », je ne crois pas qu'il ait été « chanté jadis dans les landes et les bruyères du vieux pays de Bretagne ». Je le soupçonne d'avoir des origines récentes, françaises même. Il prête à la nostalgie je ne sais quel tour narquois et alerte, très en harmonie du reste avec le texte dans le *Conscriit de St Pol* comme dans les *Cheong Clotiers*.

La chanson tournaisienne n'est, au demeurant, qu'une transposition pacifique de la chanson bretonne. Au lieu de partir pour la guerre, le teinturier de Tournai part pour Paris :

Tournai feseot mes espérances  
V'la qu'on m' dit : \* Te deos t'imbêter,  
Et si te veux des jouissances,  
Ch'est à Paris qu'il feaut aller.  
Là te riras,  
Là te verras

Tous les farceux, comédiens, canchonniers,  
Faut quitter Nôter Dame avec ses cheong clotiers !.. \*

Au 6<sup>e</sup> couplet il arrive à Paris, et s'en va au 10<sup>e</sup>, après avoir vu les palais, les artistes, Rachel, et... des brigands qui l'ont détrossé. Au 14<sup>e</sup> il déclare : « *Ch'est fini, j' demeure au pays...* » Ce qui n'empêche pas Le Ray de repartir en 1852 pour... le Texas (expédition de Victor Considérant). Le teinturier-poète perdit sa



fortune, erra comme terrassier à travers le Nouveau-Monde. Il eut la consolation d'entendre sur les bords du Mississipi les *Cheong Clottiers*. Il revint à Tournai, y reconstitua sa fortune, y mourut, et y possède un monument, plus heureux que l'auteur du *Conscrit de St Pol*, qu'on ne parvient pas à identifier. Peut-être du moins pourrait-on savoir si les cousines rennaises qui rendirent Le Ray immortel en lui apportant « l'air national tournaisien », ont quelque postérité au pays breton !

VAN PETEGHEM.

## Souvenirs Morbihannais

Léon Durocher détache pour le F. B. de curieux fragments de lettres à lui écrites par le vieux Guéméné J. Allanic, fragments qui répondent à diverses questions posées ici : *Général de Lourmel* (VI, 172, 192) ; *Famille d'Aug. Le Bras* (Index, et VI, 52, 94, 192) ; *La Dame de la Grève* (VI, 127) ; *Notre doyen* (VI, 166).

Le général de Lourmel ?.. A moitié Pontivyen, par ma naissance dans la petite ville voisine et amie, par mes premières études au Collège Royal, par les trois années de fonctions de maître des classes élémentaires que j'ai remplies au Lycée Impérial de Napoléonville (1855-58), j'ai été heureux d'apprendre que vous aviez fêté, au Pardon de Montfort-L'Amaury, le général De Lourmel, un héros de Crimée. Si je l'ai vu ?.. Mainte fois, à Guéméné, où il venait voir un de ses amis, le notaire Peuchant, et à Séglien, où, alors qu'il rêvait de transformer en cultures la lande de Pendavad, il venait s'entretenir avec le maire Le Tellier. C'était bien le bel homme, à la belle prestance, que reproduit sa statue...

Vous avez fêté aussi le poète Aug. Le Bras, qui chanta mon compatriote guéméné, l'enseigne Bisson. C'était bien cette année son centenaire, en dépit de Levot et autres biographes qui le font naître en 1816. Aug. Le Bras est né en 1811, ainsi que vient de le constater M. de Closmadeuc, qui, après avoir vainement cherché aux tables décennales *Le Bras*, a trouvé *Bras (Le)*. J'ai causé de vos intéressants articles « *Le Pré de Ker-Végan* » et « *Le sang des Le Bras* » avec l'érudit D<sup>r</sup> de Closmadeuc, avec qui j'ai l'honneur d'être en intimes relations, surtout depuis que

j'ai publié *La vérité sur l'assassinat de Corentin Le Floch et Le Prisonnier de la Tour d'Elven*. De Closmadeuc a connu, dans sa jeunesse, Fanny et Léonie Le Bras, qui étaient les amies de sa tante Sophie Jamet, — fille du greffier du tribunal de Vannes qui avait été professeur de dessin à l'Ecole Centrale (1797-1803) et le fut aussi au Collège de Vannes réorganisé (1803-31) (1).

Fanny et Léonie Le Bras (Mme Le Dault) venaient chaque année à Vannes passer quelques jours chez Mlle Sophie à sa propriété de Kergrain. Closmadeuc, qui étudiait alors au Collège de Vannes, se rappelle être allé avec elles en pèlerinage à Ste Anne d'Auray. Lors de son voyage de noces, le docteur alla leur faire visite à Angers, où les deux sœurs vivaient chichement, travaillant à des ouvrages de broderies pour augmenter leurs piètres ressources. Mme Vve Le Dault n'avait pas eu à se féliciter de la famille de son mari ; elle était titulaire d'un pauvre bureau de tabac à la campagne, qu'elle louait peu ou point... Comme je lui parlais de vous et d'Aug. Le Bras, De Closmadeuc m'a dit : « Je dois avoir là, venant de ma tante, un dossier de liasses de pièces de vers. » Et il m'a mis sous les yeux des petits paquets de feuilles jaunies, des cahiers qui avaient été verts ou bleus, ornés de faveurs foncées, un fouillis de poésies dans le genre de celles que collectionnait Fanny. Il s'y trouve certaines œuvres de Le Bras, que je vais vous transcrire. L'une, « *La Noce*, rêverie poétique pour le mariage de ma sœur Léonie », n'est qu'une copie, attendu qu'elle est sur la même feuille que « *L'Adieu de Escousse* ». Une autre pièce « *Épître à ma sœur Fanny*, le jour de sa fête, 15 août 1827 » (sous forme de lettre datée de Lorient), est d'une écriture différente, de la même écriture que *La Sœur Grise* (60 vers) et *Les derniers moments d'une jeune personne*. Est-ce l'écriture d'Aug. Le Bras ? Les deux dernières pièces sont sur la même feuille qui porte à la fin, comme signature : *Aug. Le Bras* ; mais c'est manifestement une imitation, attendu que Le Bras devait savoir l'orthographe et qu'ici se trouve nombre de fautes (*appeller*, *supperflu*, *fammille*, *allarme*)... *L'Épître à*

(1) Jamet fut l'oncle de Billault, le ministre du 2<sup>e</sup> Empire.

Fanny est sur petit papier à lettre de l'époque. Une date « 28 sept. 1827 », suivie de « Voilà mon Angélique », reste du premier feuillet qui a été déchiré. Cette date d'une épître écrite pour le 15 août, et ce commencement de lettre : « Voilà mon Angélique » portent à supposer que la pièce est adressée à l'une des autres sœurs de Le Bras par Fanny, qui l'avait reçue en août. Le Bras avait alors 16 ans, et ses vers s'en ressentent. Plus mûre est *La Noce*. Cette pièce a dû être écrite au printemps de 1831, attendu que le mariage de Léonie Le Bras avec Pierre-Marie Le Dault est du 4 mai 1831.

Le Bras me fait penser à Brizeux. Vous me rappelez la Question : « *La Dame de la Grève* ». Que ne suis-je moins âgé ! Dans mon enfance j'ai habité Etel, et suis souvent allé au château de Keravéon (entre Belz et Erdeven), où habitait parfois Mme de Botdéro (Bot-derw), qui possédait près de Plouay le château de Kerdrého (la demeure seigneuriale). C'est dans ce château que fut capturé (30 janv. 1795) le fameux chouan Louis de Calan, le chef de brigands qui avait été sans doute le meurtrier de Corentin Le Floch de Lignol (assassinat dont on a voulu charger la mémoire du prêtre Videlo (1), pour la défense de qui j'ai écrit : *La vérité sur l'assassinat de Corentin Le Floch*). Le marquis de Botdéro, grand veneur de France, s'était retiré à Kerdrého en 1830. Je l'ai vu souvent passant à Guéméné pour aller faire de grandes chasses dans la forêt de Quénécan. C'était un superbe cavalier. Nous chantions, en fanfare : *N'avez-vous pas vu Monsieur Botdéro Allant à la chasse Tortillant des f... Tortillant du... ?* Il était toujours suivi du fameux piqueur... dont le nom m'échappe, et qu'à la cour de Charles X on nommait Roland, à cause de son remarquable talent de sonneur de cor.

Les Botdéro avaient pour devise : *Berpet crenw* (toujours vigoureux). C'est en lisant cette devise sur la tombe du marquis dans le cimetière de Plouay que me vint la présomptueuse idée (j'étais pauvre maître d'école) de me donner aussi une devise. Par imitation, je choisis : *Berped youanck* (toujours jeune). Cette

(1) *Les victimes de la chouannerie* (Em. Gilles), Le F. B. se borne à opposer les deux thèses. — Ar F.

devise m'a porté bonheur... Pourtant je ne suis plus très *youanck*, quoique cadet du Docteur de Closmadeuc, qui est né en 1828. Moi j'ai vu le jour (à Guéméné-sur Scorff) le beau matin du 6 avril 1831, ainsi que le constate mon acte de baptême et que me l'a maintes fois dit mon père : mais, par suite d'une négligence d'un secrétaire de mairie... Ils en faisaient de belles, à cette époque où le souvenir des Trois Glorieuses, qui n'avait encore que huit mois, leur chauffait encore la tête ! Pour ne pas « attraper un savon », le secrétaire me rajeunit de dix jours en rédigeant mon acte de naissance à la date du 16. Si bien que j'ai été baptisé dix jours avant ma naissance !!!

J. ALLANIC.

## La Noce

« Réverie poétique pour le mariage de ma sœur Léonie »  
(Imité)

Elle a bien peu dormi, la pauvre enfant, bercée  
Par l'avenir riant qui paraît à ses yeux ;  
Elle a souri, rougi. Car sa faible pensée  
Se disait : « Je ne suis rien que sa fiancée,  
Mais le prêtre demain nous unira tous deux. »  
Sur sa couche éveillée elle se tient sans doute,  
Ma jeune sœur, et puis elle rêve de lui...  
Mais l'horloge a sonné quatre heures... Elle écoute  
Et rougit de nouveau. Car le ciel sous sa voûte  
En dorant l'horizon lui dit : « C'est aujourd'hui ! »  
De tous ses beaux bijoux elle sera parée  
Pour marcher à l'autel. Et ma mère viendra,  
Et, serrant dans ses bras sa ceinture moirée,  
Sa bouche pressera de sa fille adorée  
Le front que, de sa main, mon père bénira.  
Puis mes sœurs seront là, de parures brillantes,  
Et, du nom doux de frère en saluant l'époux,  
On les verra venir l'embrasser souriantes.

Pourquoi faut-il, hélas ! qu'à ces fêtes bruyantes  
Plusieurs des conviés manquent au rendez-vous ?

Ah ! dans le tourbillon de ce plaisir qui passe,  
Au milieu du banquet et des chants gracieux,  
Pendant ce jour si beau qui si vite s'efface,  
Dans leurs sens enivrés auront-ils une place  
Pour ceux qui de si loin font retentir leurs vœux ?

Oui, des frères absents appelant la présence,  
Vers de lointains climats s'envoleront leurs cœurs.  
Dieu fit le souvenir pour consoler l'absence,  
Comme il fit le sommeil et la douce espérance  
Pour opposer parfois le sourire à nos pleurs.

Je veux de mon grabat, du grabat d'un poète,  
Voir la fête, la noce, et ma mère et mes sœurs.  
C'est que l'illusion est comme la baguette  
D'un enchanteur, ou bien d'une fée indiscreète  
Qui change en souriant les épines en fleurs.

Le bal, les chants joyeux dilateront mon âme,  
Et puis je veillerai jusqu'à l'aube du jour  
Où l'hymen changera la jeune fille en femme,  
Et je pourrai me dire : « On l'appelle Madame ».  
Comme elle doit rougir de pudeur et d'amour !

(1831)

Aug. LE BRAS.

## Les Mûriers de Lequinio

M. du Halgouët demande (VI, 204) des renseignements sur la culture des mûriers introduite par Lequinio dans l'évêché de Vannes.

L'*Inventaire sommaire des Archives de l'Ille-et-Vilaine* indique :

- C. 2854. Lequinio de Kerblay, député de la Communauté de Rhuis (1786).
- C. 3053. Les Etats de Bretagne (1787-1788) prêtent 12.000 livres pour douze ans à Le Quinio de Kerblay, maire de Rennes (*sic*) pour favoriser un essai de culture du mûrier blanc.

(Il faut lire évidemment *mairé de Rhuis*, qualificatif que ce personnage ajoutait toujours à sa signature.)

Après les intéressantes notices que lui ont consacrées la *Biographie Bretonne*, le *Dict. des Parlementaires*, etc., et à l'aide des *Tables du Moniteur*, il y aurait une bien curieuse étude à faire sur ce *Le Quinio de Kerblay*, ou *Lequinio*, fils d'un chirurgien de Rhuis, et député du Morbihan à la Législative et à la Convention.

Pour nous en tenir à la question des mûriers, ouvrons simplement la *Biographie bretonne* (article de Levot).

... Lequinio s'occupait aussi d'économie rurale, et elle lui était assez familière, comme il le prouva par quelques écrits qu'il publia vers cette époque, comme par les défrichements qu'il opéra dans la commune de Ploërin, où il fit même de grandes plantations de mûriers, pour lesquelles il avait reçu, en 1786, une somme de 12.000 livres des Etats de Bretagne. C'est de cette dernière circonstance qu'est venu le nom de *Kermurier*, donné à la maison qu'il occupait, à mi-route d'Auray à Vannes, sur la gauche et en face du clocher de Ploërin, maison aujourd'hui encadrée dans un bois de sapin, et grandement embellie par son propriétaire actuel, le colonel de Cadoudal, ainsi qu'on en peut juger de l'avenue qu'il a fait ouvrir devant sa demeure. Bertrand de Molleville (ministre de la marine), que Lequinio avait dénoncé à l'Assemblée législative, l'accusa à son tour, de n'avoir jamais donné leur destination aux 12.000 livres... Cette réclamation, fondée peut-être en partie, semble beaucoup trop absolue.... La mémoire de Lequinio est tellement chargée de méfaits avérés que le défaut d'emploi des subsides des Etats, fût-il prouvé, serait, comparativement, une peccadille, qui ne mériterait pas qu'on s'y arrêtât...

Cayot-Délandre (*Le Morbihan, son histoire, ses monuments*, 1847 p. 151) mentionne *Kermurier*, que M. Bizeul appelle *Kermeurier* (*Dict. d'Ogée*, II, 303.)

Il y aurait lieu de feuilleter le *Corps d'observations de la Société d'agriculture, de commerce et des arts, établie par les Etats de Bretagne*. Dans le 1<sup>er</sup> volume (années 1757 et 1758), je relève notamment à la table :

MURIERS, p. 149. Ceux qui ont été semés en Bretagne sont des sauvageons (c.-à-d. ceux qui proviennent de la graine d'un arbre qui n'a pas été greffé, et dont les feuilles sont petites, tandis que les *mûriers français*, qui ont été greffés, ont la feuille plus grande). — p. 151 : Les *vers-à-soie* réussissent à Tréguier. — p. 152 : Facilité qu'auraient MM. les évêques pour accréditer les *Mûriers* et les *Vers-à-Soie* dans leurs diocèses.

Lequinio n'a-t-il rien dit au sujet des mûriers dans son *Journal des Laboureurs* (1790-91) ? Ce serait à vérifier.

P. HÉMON.

## Rues Républicaines (Guingamp)

Il appartenait à l'auteur de *La Révolution dans les C.-du-N.*, à Léon Dubreuil, Guingampais par alliance, de nous fournir le tableau des « Rues Républicaines » de Guingamp. Il l'a fait en véritable historien, habitué à consulter les archives. Du Registre des délibérations de la Société Populaire de Guingamp (27 juill. 1793 au 26 prairial An III, — f<sup>o</sup> 30, 31) Léon Dubreuil extrait le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> quintidi ventôse de l'An II de la République une et indivisible (23 févr. 1794), séance tenue par les citoyens :

Vistorte, président : Le Bilhan, Guérel, secrétaires : Loysel, Rousseau, Le Guen, Félix, P. Le Tiec, Mahé, Rolland, P<sup>o</sup> Le Guillasser, Lofficial, Chateau, Herpe, Joret, Labat, Tassel, Parisis, Depasse, Le Baillif, Chrétien, Paul Guyomar, J. Boivin, Briand, Utinel père, Guerguin, Jantel, Ringuin, Vallon, Jacq. Guyomar, Samson, Martel, Le Tertre. Chevalier, Bellec, R<sup>o</sup> Boivin, J. Le Tiec, Martin Bil, Monnier, J.-L. Durand, Bonné, Thoeval, P. Frouin, F. Frouin, Roch, Duchemin, Penven.

Les citoyens « chargés de présenter un projet de changement des noms des rues, fauxbourgs et quartiers de cette commune ont fait leur rapport. » Après discussion, la Société arrête de présenter au Conseil Général de la commune les substitutions suivantes :

La partie ci-devant rue Notre-Dame et portes de Rennes, à compter des ci-devant portes, et les maisons de Le Graët et Prigent au-dessus de la Pompe : *Rue de la Révolution*. — Rue du Four : *Rue de la Fontaine*. — Rue de la Place : *Place de l'Égalité*. — Champ-au-Roy : *Place au Lait*. — Rue de la Pompe : *Rue de Pontrieux*. — Rue de Montbareil : *Rue de la Contagne*. — Rue du Luduec : *Rue de la Réunion*. — Rue du Pot-d'Argent : *Rue Jean-Jacques*. — Rue de St-Sauveur : *Rue des Jardins*. — Rue du Cosquer : *Rue Solitaire*. — Rue de St-Yves : *Rue des Arts*. — Rue Derrière St-Yves : *Rue de la Paix*. — Traousach : *Rue du Porc*. — St-Michel et rue Gordoeh : *Rue de Brest*. — La Magdelaine : *Rue des Vergers*. — Rue Faven : *Rue des Glamps*. — Rue des Salles et Penan-Croissant : *Rue de Caillac*. — Venelle du Moulin : *Rue du Moulin*. — Grand-Trottrieux : *Rue de l'Industrie*. — Venelle du Château : *Rue de la Raison*. — Rue du Petit-Enfer : *Rue des Sans-Culottes*. — Pors-au-Quen et Kergos : *Rue de l'Aurore*. — La Trinité : *Rue de Lanveillon*. — Ruporzou : *Rue des Moissons*. — St-Nicolas : *Rue de Paris*. — Le Vally : *Place de la Fraternité*. — Rue des Chèvres : *Rue des Chèvres*. — Ruello : *Rue du Rocher*. — Petit-Trottrieux : *Rue du Trioux*. — Rustang : *Rue de Corlay*. — Ste-Croix : *Quartier Prairial*. — Le Château : *Place de la Liberté*. — Rue St-Sébastien jusqu'à la rivière : *Rue des Eaux*. — Place St-Sauveur : *Place de la République*.

Le Conseil Général adopte les substitutions proposées par la Société Populaire, comme l'indique le Reg. des délib. 7 frim. II au 5 fruct. IV (f<sup>o</sup> 47 verso) :

Du 26 germinal an 2<sup>d</sup> de la République française une et indivisible (15 avril 1794). Séance permanente et publique du *Conseil général de la Commune de Guingamp*, tenue par Paul Guyomar, Souvestre, Jean Pivain, Rousseau, Salpin, Laurent Pivain, officiers municipaux ; — notables Briand, Derrien, Pastol, Boivin, Loysel, Onfray, Audic.

Présent l'agent national.

Lecture faite de l'arrêté de la Société populaire de Guingamp du premier quintidi ventôse pour le changement des places publiques et rues de cette commune.

Arrêté de l'adopter, et y additant, arrêté que la rue du cy-devant Champ-au-Roy s'appellera rue de la Place au Lait. Au surplus arrêté que les dénominations des places et rues seront inscrites sur des planches aux endroits imminents (sic)...

Léon Dubreuil termine en posant une question : « La Rue des Salles dès le début de la Révolution s'appelle aussi rue Guével ou Le Guével. N'y aurait-il pas là une marque de reconnaissance à l'adresse de l'auteur du *Commentaire sur l'Usement de Rohan*, qui condamnait le régime congéable ? Guingamp et le procureur-syndic du District, Huchet, étaient à la tête du mouvement de protestation contre les théories de Baudouin de Maisonblanche. » Autre question : qu'est-ce que le *Ruello* qui donna son nom à une rue de Guingamp sous l'ancien régime ? J. SKUBER.

## Les Bonnets Rouges (Fin)

(VI, 109, 147, 186)

Ceux qui s'étonnent de voir la noblesse bretonne liguée contre les Bonnets Rouges méconnaissent le caractère d'une révolte qui fut un bouillonnement social, et non un mouvement régionaliste. Hypnotisés par les éternelles « libertés de la province », dans les flammes qui dévorent les châteaux ils saluent l'étendard écarlate de la Bretagne secouant le joug de la monarchie française. Chimère ! L'édit de 1675 ne fut que le prétexte, l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Les menaces d'explosion se révélèrent onze ans plus tôt à Charles Colbert, chargé d'une mission en Bretagne. Le frère du ministre note les griefs de la glèbe. Elle se plaint amèrement de la noblesse : non pas de la noblesse qui brille à Versailles, mais de la noblesse qui réside sur ses terres, et qui... Je me garde d'emprunter la moindre citation au mémoire de Colbert (Bibl. Nat. Ms. Cinq-Cents de Colbert, vol. 201). Je me hâte d'ajouter que les doléances rustiques s'étendent à la bourgeoisie, qui



abuse de la chicane pour ruiner le paysan.

La bourgeoisie seconde, du reste, la noblesse, dans la lutte contre les Bonnets Rouges. La bourgeoisie accueille avec transport le duc de Chaulnes, collabore vigoureusement à la répression. On relève des noms comme celui de Jan Hervé, de Louis Le Gogal, de Guillaume Le Ménez, au bas de la sentence qui condamne Allain Le Moign à être conduit « la corde au col, teste et pieds nus, en chemise, tenant une torche allumée, au-devant de la porte de l'église collégiale de St-Tremeur », puis à « estre sur une croix de St-André estendu, son corps et ses membres rompus et brisés à coups de barre de fer... » Ce n'est pas seulement M. de Kerampul, « gentilhomme fort considéré », qui se réjouit du meurtre de Le Balp. 60 des principaux habitants de Carhaix (Guillaume Le Coz, Glasquen, Dagorne, Quermelec, Guyomar, Kerauffret, etc.) signent une déclaration dans laquelle ils proclament que la mort du chef des Bonnets Rouges « fut le salut de cette ville et donna la paix et sûreté au canton. »

Aussi ne peut-on se défendre d'un sourire, lorsque M. Gaétan de Wismes et ses amis clouent au pilori « la femme qui a écrit tant d'abominations sur nos pères... » Vos pères, Messieurs et chers compatriotes, étaient « de l'autre côté de la barricade », du côté de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie : du côté où finalement le peuple se rangea lui-même. Le peuple, un moment égaré par des faussaires comme Le Balp, par des agitateurs aux gages de la Hollande, se ressaisit bientôt, las de meurtres, d'incendies, de sauvages extravagances. Le peuple favorisa le retour de l'ordre, applaudit au châtement des coupables. Écoutons le marquis de Névet annonçant qu'il vient d'attacher à ses patibulaires des Bonnets Rouges :

Cette exécution a donné tant de joie au peuple qu'il y avait là plus de deux mille personnes présentes qui m'ont donné mille bénédictions ; mesmes il est à remarquer qu'après avoir secu qu'il y estoient arrestez à cinq lieues d'icy et renvoyé cinq soldatz seulement de cette garnison les quérir proche le Pont l'Abbé qui passèrent toutes les paroisses jusques icy sans que personne leur dit autre chose que mille offres de service, et quoyqu'ilz les eussent remercié, il y eut plus de deux cents paysans qui vinrent icy escorter ses meschans garnemens.

Pauvres Bonnets Rouges ! Tout le monde les abandonne,

même les Hollandais qui organisèrent la révolte, et pour qui opéraient les insurgés. Personne ne les plaint, sauf M<sup>me</sup> de Sévigné, qui seule s'émeut et à qui l'on reproche son « manque de cœur ». On l'accuse d'avoir manifesté trop vivement ses sympathies au duc de Chaulnes : à ce duc de Chaulnes que, selon l'historien très documenté Jean Lemoine, la marquise dans un tableau où elle « s'est servie de couleurs fantaisistes et trop sombres » aurait cruellement calomnié !

G. PILOS.

P. S. — On me communique une lettre de M. Yves Berthou. L' « excellent Pilos » affirme qu'en parlant de la glorification publique de Conan Mériadec, il n'a nullement songé à l'auteur d'*Istor Breiz*. C'est M. Daniélou qui, prononçant au nom de l'U. R. B. le panégyrique d'Alain Le Grand, y adjoignit l'éloge de Conan Mériadec, et poussa la drôlerie jusqu'à semer d'hermines l'écu du prince fabuleux. En revanche, M. Yves Berthou me permettra de lui signaler un paragraphe de l'*Istor Breiz* dont la disparition augmenterait son prestige d'historien : « Au itron man [itron de Sévigné], eur de Sévigné, une Française... ne gawe netra fentusoc'h eget gwelc' ar Vreiziz krouget o vranskelli e beg a gwec' [M<sup>me</sup> C'hallez... ne gawe netra fentusoc'h eget gwelc' ar Vreiziz krouget o vranskelli e beg a gwec' de Sévigné, une Française... ne trouvait rien de plus divertissant que de voir les Bretons pendus se balancer au bout des arbres. » Ces trinitaires anti-historiques déparent un livre d'éducation populaire. M. Berthou, qui, à l'instar de M. Jaffrenou, condamne sévèrement aujourd'hui les surenchères du régionalisme gallophobe, se doit à lui-même d'abandonner l'exploitation de certaines légendes aux tréteaux d'un séparatisme enfantin.

G. P.

N. B. — Je n'ai pas entrepris le panégyrique de Mme de Sévigné : j'ai voulu protester contre cette méconnaissance de l'histoire qui fait qu'on présente la marquise comme l'ennemie anti-bretonne des Bonnets Rouges. Il paraît que cette méconnaissance de l'histoire est un dogme régionaliste. Renonçant à trouver des amis des Bonnets Rouges parmi les contemporains du duc de Chaulnes, le directeur du Clocher Breton affirme qu'on ne doit pas s'embarrasser de pareilles considérations rétrospectives : « La question est ailleurs. Mme de Sévigné mérite-t-elle l'hommage des Bretons ? » Elle mérite au moins l'hommage du pays qui la posséda, et qui a le droit de vouloir prolonger par le marbre cette glorieuse possession : du pays devenu un lieu de pèlerinage mondial où l'on vient saluer le fantôme de l'immortel écrivain. Je reconnais que Mme de Sévigné n'a pas publié de grammaire bretonne, qu'elle ne fit point partie de l'U. R. B., qu'elle n'a même pas, en dansant le menuet avec Louis XIV, exigé la constitution d'un royaume armoricain. Mais je me demande si Le Sage a écrit son *Gil Blas* en gaélique, si Bisson défendait l'indépendance de la Bretagne en faisant sauter son navire envahi par les pirates grecs, si le général de Lourmel réclamait aux Russes les privilèges de sa province. La Tour d'Auvergne lui-même n'est pas tombé à Oberhausen en se battant contre la France. Je ne vois guère que Pontaléc à qui M. Saib accorderait logiquement une statue.

G. P.

## Sabotage Géographique

Ce ne sont pas seulement des décrets révolutionnaires qui ont modifié nos noms de villes. C'est aussi l'usage, l'orthographe défectueuse de certains scribes, mille causes populaires. Lanpaol

est devenu Lamballe, *Lanméaugon* (patron St Méaugon) La Méaugon, *Land Huel* Andel, *Ty-Mieux* Coetmieux, *Land-échan* Landehen, *Tre Veran* Treveret, *Creis-Coat* Quessoy, *Pen Poull* Paimpol, *Lan Vignac* Lanvignec, *Lan Harnoy* La Harmoy, *Lan Ilfin* Lanfains, *Penroz-Guirec*, Perros-Guirec, *Loc-Envel* Locquenvel (il y a quelques années un décret restitua à cette commune son ancien nom). On pourrait, en sortant des C.-du-N. où j'ai pris mes exemples, allonger cette liste. An TESKAOUER.

N. B. Ne citer que les noms très défigurés.

Ar F.

## Origines de Conan Mériadec

Avant de partir pour le pays de Galles, où il doit présenter le glaive à l'Eisteddfod de Caermarthen, le Grand Druidé Kaledvoul'ch (Yves Berthou, un des Trivarz de l'*Istor Breiz*) nous adresse au sujet du fameux Conan Mériadec la communication suivante :

L'excellent Pilois déclare (VI, 186) que « les régionalistes ont grand tort d'ignorer l'Histoire de Bretagne » et qu'« il leur arrive de glorifier publiquement Conan Mériadec. »

Les régionalistes ont aussi grand tort de ne pas apprendre la langue bretonne. J'ai lu récemment une critique de l'*Istor Breiz* de Trivarz, où l'on reproche aux auteurs d'avoir exhumé Conan Mériadec pour l'asseoir sur le trône de Bretagne. Le critique qui était breton, peut-être, mais qui, à coup sûr, n'était pas bretonnant, voyant le nom de Conan Mériadec, graphié en tête d'un alinéa, crut fermement que les Trivarz mettaient le « fabuleux » Conan en tête de la nomenclature de nos rois.

Or voici la traduction de l'alinéa :

*Conan Mériadec*. — 1. Jamais Conan Mériadec n'est venu, à l'occasion d'une guerre, prendre pied sur la terre d'Armorique, autant que nous pouvons le préciser aujourd'hui. — 2. On ne doit point cependant affirmer que jamais prince n'a porté le nom de Conan Mériadec. — 3. Conan Mériadec a vécu en Cambrie. Il conquit pour un prince romain (l'empereur de Ruvein, ou de Romania), nommé Malsen (latin Maxentius et non Maximus), une contrée voisine de Snowdon et nommée Llydaw. — 4. Les auteurs du Moyen-Age firent une confusion entre les deux pays, attendu que plus tard la Bretagne fut également désignée par les Gallois sous le nom de Llydaw. Nous n'avons pas à nous occuper ici de Conan Mériadec.

Et voilà comment les Trivarz ont replacé le « fabuleux » prince Conan Mériadec sur le trône de Breiz-Izél ! Yves BERTHOU.

## Quimper Capitale

(Scission de la Bretagne, V, 238 ; VI, 1)

Je partage l'avis de M. Dubreuil. Je crois cependant qu'il serait bon de comprendre dans la B. Bret. au moins toutes les communes ou paroisses de langue bretonne, car une délimitation parfaite par le Trieux, Le Leff, Le Lié, L'Oust et la Vilaine, pourrait avoir une fâcheuse conséquence : l'abandon progressif du breton dans les communes de langue bretonne ainsi séparées de la Bretagne bretonnante. Il y a un autre point intéressant à étudier : la désignation du chef-lieu administratif de la B. Bret. La situation topographique de Carhaix semblerait désigner pour ce rôle l'antique cité de Vorganium ; mais il faut convenir qu'elle n'y est guère préparée. Ce serait donc vraisemblablement Quimper qui devrait être choisi.

F. GARLAN.

## PERLES ARMORICAINES

† Aimez-vous les coquilles ? En voici une toute fraîche ! Elle sort d'un roman maritime. L'auteur de *Loik* (Falque éd.) décrit la catastrophe du Cape's Town. Le long des roches d'Ouessant et sur les côtes voisines on pêche des corps de naufragés : « Tous ils avaient des figures violacées, des yeux éteints que les *chanerres* avaient parfois même rongés. »

† Briault, l'ami de Brizeux dont le F. B. s'occupa (V, 64, 109 ; VI, 204), songeait volontiers à ses compatriotes. *L'idylle des cancras* écrite à Paris le 8 nov. 1869 débute ainsi :

Toujours, ô Lorient, toujours je pense à toi !  
Avant de saluer les goujons de la Seine,  
Cancras de mon pays, je vais vous mettre en scène.

Deux cancras dialoguent, parmi les goémons du quai. Doléances de Rhinopince et d'Oculophage. Les cancras vont mourir de faim : on parle d'installer des chaînes pour empêcher les ivrognes de tomber à l'eau !

† La foudre s'alcoolise. A Lannion elle tombe sur une table d'estaminet, vide les verres, sans atteindre les consommateurs. Peut-être a-t-elle voulu consacrer l'étymologie de Lannion *temple de Bacchus* (selon P.-Hirminech).

† Le jury des C.-du-N. n'est pas méchant. Le clerc d'avoué qui alléga de 60,000 fr. la brouette postale, s'en tire avec cinq ans (qui se réduiront à trois). On s'est dit que le malheureux avait perdu la tête. Voir périr empoisonné le chien de son patron ! Voir ce patron lui-même disparaître d'un mal subit : un patron qu'il aimait au point de vouloir lui succéder en achetant son étude !.. Pauvre jeune homme ! On devrait lui rendre les 60,000 fr., et y ajouter le Prix Montyon.

† De F. V. cueille à notre intention dans le *Dict. de l'Annuaire* d'Havard : « Bretagne, nom donné aux plaques qui garnissent l'intérieur des cheminées. On sait en

effet qu'on a toujours fabriqué beaucoup d'ustensiles de fonte en Bretagne, notamment à *Villedieu-les-Poêles*. » De F. V. proteste : « Villedieu-les-Poêles, étant dans le département de la Manche à 8 bonnes lieues de Pontorson, ne fait pas partie de la Bretagne... » Pardon ! Villedieu-les-Poêles fait partie de la Bretagne depuis qu'y est né Eug. Le Mouél, poète breton.

† Saturne mangeait ses enfants ; Paul-Yves Sébillot absorbe son père, à ce point que, dans le tableau des écrivains bretons, *Breizh* cite Paul-Yves sans citer Paul. Pourtant que serait Paul-Yves s'il... n'était né *pommier* ? (On lit dans le Bulletin de la Pomme : « Paul Sébillot rappelait récemment que, au premier dîner qui suivit la naissance de son fils, il l'avait consacré à la Pomme, le proclamant *pommier de naissance*. »)

† Jean de Bonnefon nous prend pour des poires. Il écrit aux revues de l'Ouest : « Notre confrère Jean de Bonnefon serait heureux d'entrer en relations avec toutes les sociétés et toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire locale... avec tous ceux que passionnent les souvenirs historiques et artistiques... Ceux qui connaissent ou possèdent des documents ou renseignements sur les villes, bourgs, églises, châteaux... ont intérêt et avantage à écrire à M. Jean de Bonnefon... » Jean de Bonnefon nous prend pour des poires tapées.

† Il y a déjà une « Société des Amis de Kerjean », avec Comité Musical. Le poète Louis Even en profite pour nous révéler de nouveaux musiciens bretons. Le « Comité Musical » comprend Paul Le Flem (beau-frère d'Even), Guy Ropartz, Maurice Duhamel, Paul Ladmiralet, *Louis Aubert*... Louis Aubert, qui habite St-Brieuc, n'est pas plus musicien que Breton : Louis Even doit prendre cet *Aubert* pour l'auteur de *Fra Diavolo*.

† Mac-Pherson, Chatterton, MÉRIMÉE... Oui ! voilà d'exquis pasticheurs dont M. Augustin Thierry conte agréablement les prouesses dans *Les Grandes Mystifications Littéraires* (Plon éd.) Mais comment se fait-il que M. Augustin Thierry ignore... l'auteur du *Barzaz-Breizh* dont la plus célèbre victime fut précisément... Augustin Thierry ?

† La Faculté des Lettres de Rennes veut supprimer sa chaire de latin. Les lettrés jettent les hauts cris. Le professeur G. Allais répond qu'en supprimant la chaire on ne supprime pas l'enseignement : Horace, Virgile, se contenteront d'un « adjoint », d'un sous... Évidemment ! La poésie latine sera expliquée par... un médecin, un... pharmacien, quelque botaniste ou gardien du Jardin des Plantes. Qui donc prétend qu'Alphonse Allais est mort ? Il a seulement changé de prénom.

† L'abbé Calloch n'y va pas de... langue morte. Contre l'étatisme il prêche l'action directe : « Je n'eus jamais d'enthousiasme pour les expédients très légaux : aujourd'hui j'en ai soupé... » Je tire ceci de l'intéressante enquête du Comte de Lantivy-Trédion (*Vers une Bretagne organiste*). L'abbé Calloch continue : « Les harangues académiques ni les cantiques enflammés ne changeront rien au cours des choses ; il faut que nous agissions... » A Rennes, on s'attend à voir sauter la niche de l'Hôtel de Ville, le jour où sera inaugurée la *Réunion de la Bretagne à la France* (de Jean-Boucher).

† Le métier de père de famille devient très embarrassant. Mon fils, qui atteint sa quinzième année, m'aborde l'Ouest-Eclair à la main : « Papa, que signifie ?... — Quoi donc ? » Le bambin me montre ces mots qui flambent entre deux articles : *Après déjeuner, une Bretonne*. (?)  
AOTROU JUDOC.

## RÉPONSES

(N'écrire que d'un côté de la feuille. — Renvoyer à l'Index pour les 4 prem. Tomes)

**Pondalé** (VI, 165, 181). — *Pondalé* est sans doute *pont d'allée*. Mais il faudrait savoir s'il ne désignait pas primitivement le petit pont sur le fossé au bas du mur de l'habitation, ou sur une route, pour aller dans un champ. Il faudrait trouver cette signification quelque part pour être sûr de l'explication. G. DOTTIN.

On emploie la locution bretonne « Pond-Alez » pour désigner le palier des maisons dans tout le Léon. A Brest, on dit indifféremment le carré ou le *pond-alez* (pont formant allée). KÉRÉON.

**Calvaire de Camaret** (VI, 150, 201). — De quel *Plo* s'agit-il?... Et le reste de l'inscription ?  
MARC LECLERC.

**Général de Lourmel** (VI, 172, 192, 222). — De Lourmel fit toutes ses études, comme externe, au Lycée de Pontivy. Il y entra (en 6<sup>e</sup>) le 10 novembre 1823, et il en sortit le 22 août 1828, à l'âge de 17 ans, pour aller à St Cyr, où il venait d'être admis.

Je disais dans ma dernière note que le père du général, était originaire de Lamballe et « fils de feus François-Aimé et d'Anne-Marie *Le Métaier*. » J'ajoutais ne pouvoir garantir ce nom de *Le Métaier*, le registre étant surchargé. C'est *Le Métaër*, en effet, qu'il faut lire. Or j'ai relevé dans les archives de Naizin, à la date du 6 juin 1674, le nom du sieur « Alain *Le Métaër* », seigneur de « Kerguzandor », manoir qui s'élevait en cette paroisse. (N'y aurait-il point quelque corrélation entre la présence de cette famille dans le pays, et la venue à Pontivy du père de Lourmel, fils précisément d'une *Le Métaër* ?)  
EM. GILLES.

**Penguilly L'Haridon** (VI, 175). — Penguilly l'Haridon (Octavien suivant les uns, Octave suivant les autres) a fourni un grand nombre de dessins pour des publications illustrées de la Librairie Curmer, vers le milieu du siècle dernier. *La Pliade* (contes de Lénore et du Conseiller Krespel, *Les Français peints par eux-mêmes*). Le « Fermier de Concarneau », dans le chapitre du Breton de ce dernier ouvrage, est le portrait de son propre fermier (V. la *Conclusion* à la fin du tome VIII). C'est l'un des plus vivants dessins des *Français peints par eux-mêmes*.

Penguilly avait donc une propriété à Concarneau ou aux environs. Il paraît hors de doute qu'il était d'origine bretonne.

Un Penguilly l'Haridon était juge suppléant au tribunal civil de Quimper en 1810 (Alm. Impérial). Un l'Haridon fut notaire dans la même ville (Alm. du Commerce de Paris 1811).

Penguilly variait ses signatures. On relève celles-ci dans *La Pléiade* et dans les *Français peints par eux-mêmes* : O P — O P L — Penguilly — O P L'Haridon. Le « Fermier de Concarneau » est signé *O de Penguilly*.

Il obtint une médaille de 3<sup>e</sup> classe en 1847, une médaille de 2<sup>e</sup> classe en 1848, la croix de chevalier en 1851, celle d'officier en 1862.

Le Musée de Lille possède un tableau de Penguilly « don de l'auteur en 1869 » qui ne figure pas dans toutes les listes des œuvres de ce peintre : « L'Age de pierre » H. 0.35, L. 0.74<sup>cm</sup> : Dans un paysage montueux des hommes demi nus, à la longue chevelure flottante, attaquent un Urus (Catal. du Musée). A. C.

Documents de P. Hémon au prochain F. B.

**Désaffectation des villes** (VI, 181). — Comme suite à l'intéressante communication de M. Dubreuil concernant les noms de villes débaptisées à la Révolution, en Bretagne, je puis citer les modifications suivantes, se rapportant au nord de l'I-et-V.

St-Malo : *Port-Malo*. — St-Servan : *Solidor*. — St-Père-Marc-en-Poulet : *Anse de la Montagne*. — St-Meloir des Ondes : *Meloir-Richeux*. — St-Coulomb : *Coulomb-Rocher*. — Saint : *l'Union du Rocher*. St-Aubin du Cormier : *Montagne la Forêt*. CHARLEC.

Dans le Finistère :

Quimper : *Montagne-sur-Odet*. — Pont-l'Abbé : *Pont-Marat*. — Pont-Croix : *Pont-Libre*. — Chateaulin : *Ville-sur-Aulne*. — Landivisiau : *Mont-sur-Helven*. POSTIK.

**Gale de transmission** (V, 157, 227; VI, 29). — Je détache du *Rostrenen Révolutionnaire* d'Em. Chamaillard (p. 114-5) un paragraphe significatif : « Les troupes que la République entretenait, assez mal du reste, sur le territoire du district de Rostrenen, payèrent leur tribut à une désagréable maladie fort répandue dans notre pays. La gale, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'alliait aux Chouans pour leur faire la guerre. On peut penser que cette pénible affection, de nos jours encore endémique dans

la campagne Rosternoise, devait florir de tout son éclat à cette époque reculée, et que les acares bretons se donnèrent à cœur joie des peaux républicaines. Les démangeaisons de la troupe prirent une telle importance que le Conseil d'administration du 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie demanda à la municipalité, le 13 Germinal an III (avril 95), d'installer une infirmerie spéciale pour le traitement des soldats atteints de cette incommode dermatose, et dont le nombre atteignait déjà une quarantaine. Mais la municipalité n'a pas de local disponible et, de plus, elle s'étonne du peu de résistance des cuirs républicains. D'infirmerie, il n'y en a jamais eu, même pour des « épidémies plus fâcheuses ». Les épidermes du pays sont par atavisme habitués à ce genre de désagrément, et l'on n'y prête guère attention. Inutile donc de s'alarmer pour si peu. Le Conseil du 32<sup>e</sup> régiment prendra lui-même les mesures nécessaires pour le traitement de ses galeux et la prophylaxie du reste de la troupe. »  
Pierre LAURENT.

**Collèges Celtiques de Paris** (VI, 127, 140). — Voici quelques précisions :

1317 : fondation à Paris du Coll. de Cornouailles par Gabriel de la Grève. — 1322 : Coll. du Plessy par Geoffroy, du Plessis-Balisson (Plancoët). — 1323 : Coll. de Tréguier par Guillaume de Coetmohain, pour q. q. enfants pauvres de Bretagne. DENMARKER.

**La Bretagne tête de moine** (VI, 84, 100). — La comparaison me laisse un peu rêveur. En dehors de la Baie de la Forêt (Concarneau), où de petits chênes viennent prendre des bains de mer, je ne connais que des côtes rocheuses et nues en Bretagne : la végétation y cesse généralement à deux kilomètres du rivage. *Koad enn hé c'hreiz, môr enn hé zro* (Bois au milieu, mer à l'entour !) dit l'auteur de *Telen Arvor*. Faudrait-il dire : « Rocs au milieu, bois à l'entour » ? Il est vrai que les forêts sous-marines...  
Mog.

**Ex-libris bretons** (VI, 37, 78, 117, 160, 198). — Ed.-L. de Kerdaniel (parfois Jean Plémour) apparaît avec son œuvre dans le joli ex-libris que lui composa le spécialiste Henry-André (de qui l'ex-libris du mycologue F. Guéguen).





Deux K affrontés, monchetés d'hermines, servent de cadre. En haut, en écoinçons, la lyre du poète (*Armor, Rimes de mer*) et le masque du théâtre (*Yon, Annik, Premiers naages*). La mer, que le soleil illumine, dit ses origines morbihannaises. Ce sonneur rappelle qu'il fonda la Revue « Le Biniou ». Cette devise (*Bretagne à jamais*) clame sa virile tendresse pour la province dont l'éloignent ses fonctions judiciaires.

Le poète se double d'un folkloriste, d'un fureteur à qui l'on doit : *Les Animaux en Pen*.

*justice, Sorciers de Savoie, André de La Vigne.*

**La Franc-Maçonnerie en Bretagne** (Index, et V, 112 ; VI, 70, 198). — En 1786 existait à St-Malo la loge « *La Triple essence* », ainsi qu'en témoigne un brevet de « chevalier de l'Aigle » délivré le 19 nov. En 1770, il y avait une loge à Quimper.

Une petite gravure qui paraît fort rare porte, accompagnée d'attributs maçonniques divers, les légendes suivantes : « *Réunion des L. : F. : de la vertu triomphante et de la sincère Union sous le titre E. : de la Perfection.* » — « *Dieu le veut. Lodge of Perfection : Wil (sic) of God : et l'orient : de St-Brieuc.* » Cette curieuse pièce semble être de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Je possède un diplôme manuscrit, orné d'un joli sceau sous papier, délivré le 3 mars 1746 au « frère sensible », par le « *Très respectable ordre de Plaisance, dédié aux Plaisirs* ». (« Fait et arrêté dans notre conseil assemblé dans la Maison chef d'ordre... à Rennes, le 3 mars 1746 »). Quelle était cette société, qui paraît avoir été fondée le 1<sup>er</sup> décembre 1742 à Rennes ? L. ESQUIEU.

**Plœuc et la Banque** (VI, 164). — J'ai toujours entendu dire par les contemporains que ce fut le M<sup>e</sup> de Plœuc qui par son énergie sauva la Banque de France du pillage. Du HALGOUET.

Le Comte d'Haussonville (Supp. du Gaulois, 20 mai 1911), dit parlant d'Eug. Dufeulle et de sa collaboration au journal *Le Français* : « Le Français avait comme rédacteur-en-chef un homme de bien, de cœur et de talent, François Beslay, dont le père, fort honnête homme, mais républicain avancé, avait pris parti pour la Commune et avait sauvé la Banque de France du pillage ». K.

**Du Guesclin à l'Habitarelle** (VI, 84, 119, 129). — Je signale qu'une bonne reproduction (17 × 24, en noir) des « Funérailles de Du Guesclin » par Toudouze, figure dans la revue *L'Art Décoratif* num. relatif au Salon de 1904). L. WEISSE.

**Étymologie de Lannion** (VI, 24, 114, 122, 157, 179, 217). — A l'appui de l'étymologie de J. Loth, rapportée par F. Vallée, je crois devoir signaler que *Locuon* en dialecte de Bas-Vannes (région où se trouvent les communes de Ploërdut et Gestel) se prononce *Lokioñn*. En haut-vannetais il est probable qu'on prononcerait *Lokioñ*. Je m'étonne que M. Loth, Bas-Vannetais lui-même, n'ait pas signalé cela.

Il est curieux de constater qu'à la forme officielle *Lannion* (2 syll.) répond une forme bretonne *Lannuon* (3 syll.); tandis qu'à la forme officielle *Locuon* (3 syll.) répond une forme bretonne *Lokioñn* (2 syll.).

A la réflexion, je remarque que dans le mot breton *Lokioñn*, l'accent tombe sur la dernière syllabe, de même que dans le français *Lannion*. Tandis que dans *Lannuon* l'accent, si je ne me trompe pas, est sur l'u : *Lann-ù-on*. Il me semble que cette différence dans l'accentuation peut expliquer cette différence dans la forme. Et si *Lannion* a prévalu, c'est sans doute qu'on avait souvent l'occasion d'insérer ce nom de ville dans une phrase française, tandis que pour *Locuon* il n'en était pas de même, et ainsi cette forme plus ancienne a été officiellement conservée.

Je laisse le cas de Lannion en Gourin, ignorant la prononciation haute cornouaillaise du mot. Y. LE DIBERDER.

**Ascendants du Général Le Flô** (VI, 205). — Le Général Le Flô appartient en effet à la branche des s<sup>rs</sup> de Bréleiz, par. de Daoulas, dont les archives sont entre mes mains. Je n'y retrouve pas cette Marie qui intéresse notre collaborateur : les papiers des filles, ayant suivi leur fortune, manquent souvent au fonds patrimonial.

A. de la BARRE de NANTEUIL.

Ma famille avait conservé dans ses traditions qu'une ancienne parenté nous unissait aussi à la famille du général. Il y a une vingtaine d'années, mon oncle, feu le D<sup>r</sup> Carof (de Brest), utilisa ses loisirs de villégiature à St-Pol de Léon pour y compulsier les archives en ce qui concernait ma famille originaire de ce pays. Voici un extrait des notes prises par lui dans la partie qui a rapport aux Le Flô (notes consignées dans les archives de M. Jourdan de la Passardière) :

1656. — Mariage de Jean-Louis Carof, sieur de Kerminguy, et d'Isabelle Le Millour, âgée de 22 ans, morte en 1668.
1663. — Naissance de Julienne Carof, fille de noble homme Jean-Louis Carof et Isabelle Le Millour, sieur et dame de Kerminguy. Parrain : Guillaume Caroff, notaire royal, aïeul paternel de l'enfant.
1682. — Mariage de nobles gens Yvon *Leflo de Brélis*, de la ville de Landerneau, paroisse de St-Houardon, et Julienne Carof, d<sup>lle</sup> de Treffely, de la ville de St-Pol de Léon.
- 1683 (déc.) — Baptême de Guillaume-Nicolas *Le Flo*, fils des précédents.
- 1686 (12 janv.) — Baptême de Louis Joseph, fils des mêmes. Parrain : noble homme Joseph Carof, fils de n. h. Louis Carof de Kerminguy.
- 1686 (11 déc.) — Bap<sup>t</sup>. de Guillaume, fils des mêmes. Parrain : Guillaume Carof de Kergonvel, son bisaïeul maternel et d<sup>lle</sup> Dencuff, compagne de Louis Carof de Kerminguy.
- 1688 (10 oct.) — Bap<sup>t</sup>. de Marie-Anne *Le Flo*, fille de n. h. *Le Flo* et d<sup>lle</sup> Julienne Carof, sieur et dame de Brélis. Parrain : n. h. Louis Carof, s<sup>r</sup> de Kerminguy et dame Marie-Josephette du Dresnay, dame de Coteguidy.
- 1720 (25 déc.) — Bap<sup>t</sup>. de Guillaume-François-Noël, fils de n. h. Yves Carof, s<sup>r</sup> de Kerminguy, et d<sup>lle</sup> Le Roy. Parrain : Messire Nicolas *Le Flo* et d<sup>lle</sup> Guillemette-Françoise Le Pape, dame de Kervenny.
- 1728 (28 fév.) — Bap<sup>t</sup>. de Yves *Le Flo*. Parrain : n. homme Yves Carof, s<sup>r</sup> de Kerminguy, ancien maître et syndic de St-Pol de Léon et dame Françoise Le Moyne, épouse de n. h. René Le Sparfel.

M. Le Maignant de Kerangat pourrait dans les archives de St-Pol trouver d'autres documents. Aug. CAROF.

**Mûriers en Bretagne** (VI, 204, 226). — Je signale au distingué fureteur H. du Halgouet la note d'Am. de Francheville (Ogée, II, 884) : « Ne se laissant pas décourager par les efforts tentés en 1780, avec l'approbation des Etats de Bretagne, par M. le Quinio

de Kerbley, pour introduire dans cette province la culture du mûrier, M. le comte de Francheville s'est appliqué pendant 16 années, avec une grande persévérance, à la culture du mûrier et à l'éducation des vers à soie, désireux d'introduire dans son pays l'importante industrie séricole. Quoique la soie obtenue dans sa magnanerie ait été reconnue de première qualité, malheureusement tous ses sacrifices, comme ceux de son prédécesseur, ont, de plus en plus, prouvé que cette industrie ne pourrait jamais devenir en Bretagne très lucrative, et que tout ce que l'on pourrait raisonnablement en espérer, ce serait d'obtenir d'un champ planté en mûrier, le même bénéfice que d'un champ de même grandeur planté en vigne. »

KERBUGUEL.

**Les fondateurs du régionalisme** (Index, et V, 35 ; VI, 202). — La malle de St Ursanne nous apporte une lettre diplomatique de Lionel Radiguet, qu'émeut cette phrase de Kerdidius : « Parlez moins haut, M. Radiguet ! Quand les Gallois parlaient de vous, vos compatriotes baissaient le nez. » Perfidie gratuite ! déclare l'hôte de la Suisse : « Il s'agit d'un vieux commérage qui aurait été fabriqué de toutes pièces à Cardiff, non par les Gallois, mais par un certain Professeur Barbier et quelques autres compatriotes qui n'étaient pas du même avis que moi. »

Ar F.

Le « certain professeur Barbier » est l'aimable professeur dont plusieurs de nos collaborateurs ont gardé un excellent souvenir. Quant au « vieux commérage », Lionel Radiguet l'explique confusément dans un « N. B. *privé* » dont nous respectons le caractère énigmatique. Le Pancelte turbulent ajoute qu'il ne s'est « jamais posé en promoteur et en créateur de l'U. R. B. » Il lui « suffit d'avoir été le promoteur de Brest-Transatlantique », d'avoir le premier « réclamé sur les Rangiers des canons suisses », dressé contre le pangermanisme « l'ombre colossale de St Colomban... » St Colomban, patron de Lionel Radiguet, épargnez les « compatriotes qui ne sont pas de son avis ! »

**Fours à boulets** (VI, 166, 196). — Le très pittoresque donjon, dit « La Tour Vauban », que le grand ingénieur a fait bâtir au bout du « Sillon » de Camaret, près de cette chapelle de *Roc'h-Amadour* ou *Roç-Madou* (dont le nom a déjà fait couler tant d'encre), comporte un four à boulets remarquablement conservé, qui fait symétriquement pendant au corps de garde commandant l'entrée du fort.

MARC L.

**Pourlette** (VI, 138, 179). — On peut rapprocher le mot *Bourleden* (avec l'article, *eur bourleden*) usité dans le Finistère, comme sobriquet des femmes de Quimper. Ces sobriquets sont, en général, tirés de détails du costume. F. VALLÉE.

**Quenouille de Sucé** (VI, 132, 182, 218). — Je trouve dans mes paperasses deux notes libellées, voilà plusieurs années, soit après une conversation, soit après une lecture. La première a pour titre *A Sucé* :

Quand une étrangère entre pour la première fois dans l'église de Sucé (L.-Inf.), la chaisière lui fait prendre en main une quenouille. Cette quenouille a des rubans rouges et jaunes, si l'étrangère est une femme mariée : bleus et blancs, si elle est jeune fille. En échange, l'étrangère donne un petit cadeau à la chaisière.

L'autre note élargit le domaine de la quenouille :

Dans certaines communes du Finistère, il est d'usage, à la grand'messe, que l'un des marguilliers, porteur d'une quenouille, en donne un petit coup à deux femmes un tant soit peu notables. Ces femmes doivent ensuite faire une offrande à l'église. Cet usage est connu sous le nom de : *gaieu, gaitelles* (Cf. celtique *Kriol, kegal*, quenouille).

C'est dans un « hameau de Scaër », le jour du pardon, que se célèbre la grand'messe pendant laquelle...

A la Préface, avant le divin sacrifice,  
Un jeune paysan qui chantait à l'office,  
S'approcha de l'autel où, comme un blond faisceau,  
Pendait une quenouille avec chanvre et fuseau,  
La prit, et rougissant, les yeux brillants de flammes,  
Descendit dans la nef vers le côté des femmes...  
... Il se fit sur ses pas un murmure joyeux.  
Une fille en priant seule baissa les yeux.  
« Anna, dit-il, voici ce que pour Jésus même  
« Vous filerez chez vous avec un soin extrême ;  
« Jeune fille, prenez la Quenouille-de-Dieu,  
« Travaillez : Dieu paîra cette oeuvre en autre lieu,  
« Puis, dimanche prochain, votre tâche filée,  
« Vous aurez soin d'offrir une autre quenouillée,  
« Pour que l'autel toujours ait du chanvre et du lin,  
« Et qu'une autre après vous file pour l'orphelin. »

Ces vers sont extraits du 1<sup>er</sup> Chant des *Bretons* de Brizeux. On lit dans l'argument : « Anne Hoël est chargée de filer la Quenouille-de-Dieu. » L. DALIGAULT.



## QUESTIONS

(N'écrire que d'un côté de la feuille)

**Geoffroy du Bois.** — L'Echo de Paris du 21 juill. s'exprime ainsi, à propos de l'érection à Dinan du monument de Beaumanoir :

On a dit que c'est le chevalier de Blois qui avait prononcé le mot fameux : « Bpis ton sang, Beaumanoir!.. » C'est le chevalier Geoffroy du Bois qu'il faut lire. « Ma généalogie, nous écrit M. Ch. du Bois-Tesselin, indique qu'il est un de mes ancêtres et j'en suis fier ».

Il serait intéressant de savoir comment les du Bois-Tesselin se rattachent au compagnon de Beaumanoir. Kerviler (Bio-Bibl., 8<sup>e</sup> fasc. p. 129-130) déclare qu'on ne sait pas à laquelle des familles du Bois il appartenait. KERBRIAC.

**Descendance de Beaumanoir.** — En furetant dans mon ascendance, je trouve l'alliance entre un Gal-Hot de Rougé (fils de Bonabes IV de Rougé) et « Marguerite fille de Jean de Beaumanoir, maréchal de Bretagne et de Marguerite de Rohan ». J'ai recours au F. B. pour l'identification de ce Jehan. Jehan III chef des Trente a-t-il été marié deux fois? Il eut d'une alliance avec Tiphaine de Chemillé un fils, Jean IV, dont la statue tumulaire est conservée au musée de Dinan. Ce Jean IV fut nommé capitaine de cent lances en 1379 par Charles VI. Avec lui et avec son frère Robert III s'éteignit la branche aînée des Beaumanoir. Eut-il le titre de maréchal et fut-il marié?

A la même époque vivait un Jean de Beaumanoir, maréchal de Du Guesclin en 1371, neveu du chef des Trente. Fut-il l'époux de Marguerite de Rohan?

Quels sont actuellement les représentants les plus directs de la descendance du héros? C<sup>te</sup> Emman. DE ROUGÉ.

N. B. Je ne parle pas des Beaumanoir sans particule ni des De L'Angle-Beaumanoir qui n'ont d'autre parenté qu'une fraternité de consonnances. E. de R.

**Archives et bibliothèques.** — Quels sont les bibliothèques et bibliothécaires, archives et archivistes de Bretagne? (provenance des bibliothèques et archives; titres, travaux, traitement des bibliothécaires et archivistes). Y. Le F.

**Micamô.** — Dans son nouveau volume, *Ames d'Occident*, An. Le Braz dit, p. 276 : « *Micamô*, un mélange de café, de vin et d'eau-de-vie, introduit en Bretagne par les maquignons normands. » Les maquignons normands ont-ils réellement introduit en Bretagne le *micamô* ? Il y a une quarantaine d'années toutes les bonnes femmes de la région de Pluméliau (Morbihan) prenaient leur *micamô* (pas de vin : café et eau-de-vie seulement). Comment s'explique ce mot *micamô* ?

B. GUILL.

**Catioles et Jubilés.** — J'ai écrit dans l'*Ame Bretonne* (I, 80), à propos du costume (Goélo et Tréguier) : « Les femmes ont conservé la petite coiffe bouffante en forme de plecten (*jubilé*), la grande coiffe bi-conique des jours fériés (la *catiole*)... » Ce mot de *jubilé* m'était venu spontanément au bout de la plume, comme appelé par des souvenirs d'enfance. Depuis, je fus surpris de ne jamais l'entendre, au pays lannionnais. Je demandai comment on appelait la petite coiffe. On me répondit : « *Coef bihan*. — Et le *jubilé* ? — Nous ne connaissons pas ça. » Je m'apprêtais à supprimer le mot dans la nouvelle édition de mon livre, lorsqu'à Mabiliès (près Penvénan), je surpris une femme parlant à une autre d'une ombrelle « couleur des mouchoirs à fleurs à l'indienne, couleur des *jubilés*. » Je questionnai : « Qu'est-ce qu'un *jubilé* ? — Un chèle-mouchoir. — N'est-ce pas aussi une coiffe ? — Pas ici. Du côté de Pleubian..... » Pourrait-on m'indiquer l'origine du mot *jubilé* (coiffe), et en même temps celle du mot *catiole* ?

Ch. LE GOFFIC.

**Broderies et Meubles.** — Existe-t-il des ouvrages iconographiques concernant les broderies et meubles bretons ?

L. WEISSE.

**D'Aumont et Trégastel.** — Le Dict. d'Ogée (art. *Trégastel*), dit : « Le château de Poulmanakh, qui a passé pour une place forte dans son temps, fut assiégé et pris par le maréchal d'Aumont, en 1594, sur les troupes du duc de Mercœur. » Où donc Ogée a-t-il puisé ce renseignement ? Le chanoine Moreau ne fait aucune allusion, dans son *Histoire des guerres de la Ligue en Bretagne*, à ce fait d'armes que je ne retrouve dans aucun ouvrage antérieur au Dict. d'Ogée.

G. LID.

**Doctorat Breton.** — Je ne comprends rien à cette histoire de « thèse en breton » (Faculté des Lettres de Rennes). Les 9 articles du règlement publié par le Clocher Breton d'août ne suffisent pas à dissiper les brumes dont s'entoure la question. J'ai écrit au doyen de la Fac. des L. de Rennes. Très aimablement M. Dottin m'a répondu : « C'est un fait accompli. Nous avons le droit d'accepter des thèses écrites dans l'une quelconque des langues enseignées à la Faculté. Nous allons créer aussi des diplômes de langue celtique. » Fort bien ! Mais la réponse de M. Dottin commence ainsi : « Quant aux thèses de l'Université de Rennes (*pas de l'Etat*)... » Diable ! *Pas de l'Etat*. L'auteur de la thèse en breton soutenue devant la Fac. des L. de Rennes ne serait donc pas à proprement parler « docteur ès-lettres ». Que serait-il ? A quoi lui servirait son titre ? Le diplôme obtenu n'aurait-il qu'une valeur analogue à celle du diplôme de barde ou de lauréat de l'Académie des Muses Santones ?

RUP.

**Olivier Souvestre.** — *Breiziz* (Impr. d'Ar Bobl) nous apprend que l'auteur de *Gwerz ar Roue Gralon ha ker Is* et de *Mikaël, cloarec breton*, Olivier Souvestre (né en 1835 dans la paroisse de Ploujean) s'appelait *Josset*. Fils de meunier, il serait venu à Paris en 1862 comme employé de la C<sup>ie</sup> d'Orléans, aurait pris part à la Commune, et aurait reçu une balle dans la tête, dans un combat contre la ligne. Je suis un peu surpris qu'un écrivain breton ait pu prendre comme pseudonyme le nom de l'auteur des *Foyer Breton*. Pourrais-je aussi obtenir quelques précisions au sujet de la mort de Josset dit Souvestre ?

GOURVEN.

**Le conspirateur Even.** — J'ai entre les mains quelques pages arrachées du *Procès contre Pichegru*, t. III (1804). A la p. 326, en regard d'un portrait d'Even (Dumontier del. Gautier sculp.) on lit, extrait des minutes du greffe, l'*interrogatoire de Joseph-Laurent Even* (30 ventôse de l'an douze de la république française). Accusé d'avoir servi les projets de son ami Debar (auxiliaire de Cadoudal et agent de Mgr d'Artois), cet Even, qui a déjà subi, le 13 nivôse, un interrogatoire devant le préfet des C.-du-N., comparait devant le citoyen Thuriot :





Avons fait extraire de la tour de la maison du Temple et amener pardevant nous le nommé Joseph-Laurent Even, auquel nous avons demandé....

A répondu : Joseph-Laurent Even, âgé de 39 ans, né et domicilié à Calais, départ. des C.-du-N., notaire.

Qu'est-ce que *Calais* (C.-du-N.) ?.. Quel est cet Even, ami de Debar qui « lui avait rendu de très grands services », qui « avait été son libérateur » ? (Je n'aperçois pas le nom d'Even dans *La mort de Pichegru* de Fréd. Barbey). H. MÉN.

**Angiboust.** — On m'assure qu'à Brest les étudiants en médecine (navale) célèbrent chaque année une cérémonie au cours de laquelle ils promènent un médecin-major monté sur un âne et nommé *Angiboust*. Quelle est l'origine de cette cérémonie, et que signifie *Angiboust* ?  
Alb. LAMOTTE.

**Le Mont St Gildas et Richard Cœur-de-Lion.** — A propos du Mont St Gildas où se tient cette année le Gorsedd breton, Gwénéolé Molène écrit (Ouest-Eclair, 13 sept.):

En plus des ruines romaines qui y pullulent, le Mont St Gildas est célèbre par la fameuse bataille où *Richard Cœur de Lion* et les siens furent complètement anéantis par les Bretons Armoricains. Richard entre en Bretagne à la tête d'une grande armée et met à feu et à sang les places qui tentent de lui opposer quelque résistance. Richard occupait vraisemblablement le pays qui s'étend entre Carhaix et Carnoët. L'armée bretonne vint l'attaquer de la direction de Morlaix et de Guingamp, et c'est à St Gildas que la rencontre eut lieu. Les Bretons mirent en déroute l'indomptable, l'invincible *Richard Cœur de Lion*, le terror des Musulmans dans la 3<sup>e</sup> Croisade. Plusieurs milliers d'Anglais restèrent sur le champ de bataille et *Richard lui-même ne dut son salut qu'aux ténèbres de la nuit*.

A quel *historien* a-t-on emprunté cet anéantissement, cette fuite éperdue de Richard Cœur-de-Lion ?  
Ab WILL.

## GESTA ET LEGENDA (Juillet-Août)

† L'Etat prend possession de Kerjean. — La Pomme tient ses assises à Quimperlé : parmi les lauréats Jos Parker, P.-Yves Sébillot. — Le *Mystère de Nicolajig* (de l'Abbé Le Bayon) obtient à Ste Anne un succès croissant. — Le Cinéma Gaumont (Paris, 7 Boul. Poissonnière) reproduit le 13<sup>e</sup> Pardon d'Anne de Bretagne à Montfort-L'Amaury. — Les « Trains Bretons » du Dr Le Fur dépeuplent la capitale. — A Dinan inauguration de la statue de Beaumanoir (sculpt. Guéniot) : ode de Th. Botrel, poème dramatique de Giblat (*Bois ton sang !*) — Aux *Amis de Vannes* J. Allanic évoque Daniel de Francheville (évêque de Périgueux, fondateur du Petit-Couvent et de l'Hôtel-Dieu de Vannes). — A Dublin, où nos compatriotes sont reçus par l'éminent professeur Edouard Cadie (de Guidel, Morbihan), le marquis de l'Estourbeillon assiste à la 13<sup>e</sup> assemblée annuelle (*Oirachitas*) de la Ligue Gaélique : Yahne d'Armor chante des mélodies bretonnes. — Le Grand-Druide Kaledwoulch (Yves Berthou) présente le glaive à l'Eisteddfod galloise de Caer-marthen : parmi les délégués bretons, MM. de l'Estourbeillon, De Carfort, Diverrès, R. Saïb, Rozenn et Adeline Rjou. — Le Gorsedd de Bretagne transporte ses pompes à Carnoët (près Carhaix). Parlent et chantent Berthou, Jaffrennou, Jos Parker, G. Esnault. Débats de Pol Diverrès (Tangwal) comme *telemar*. Admis au stage pour le titre de barde, les fureteurs Daniel Bernard (Potr ar C'hap), Louis Escot (Mab Roman). Médaille à Jean Choleau (lexique sur les Tisserands). — An. Le Braz préside à Pont-Aven le Pardon des Ajoncs d'or, organisé par Th. Botrel, qui avec M<sup>me</sup> Botrel joue son *Idylle Bretonne*.

† Officier de la Lég. d'Honneur, M. Quennee, directeur de l'Octroi de Paris : l'ingénieur Le Troquer, chevalier. — Le mycologue F. Guéguen a été reçu membre de la Société de Biologie (à l'unanimité). — Le Morbihannais Pascal Lanco est nommé archiviste de la Vendée, à la place de M. Gabory, qui passe à Nantes. — On découvre un Rodin au Musée de Rennes : buste de jeune femme (étiquette « don du baron Alph. de Rothschild »). — Ce n'est pas à Paris (comme je l'ai dit par erreur), c'est à Rennes que l'Abbé Fleury a soutenu sa thèse *Hippolyte de la Mortannais* (Champion éd.) La Faculté des Lettres de Rennes entendra prochainement l'Abbé Lamy (thèse sur Hipp. Lucas) et Léon Dubreuil (thèse sur la vente des biens nationaux dans les C.-du-N.) — J'ai omis d'enregistrer la mort du poète-romancier Pierre Clésio (Ch. Audic), l'auteur des *Renards*, de *Cours de jeunes filles*, etc.  
DONN LONNER.

† Joie exquise que de lire un nouveau volume d'An. Le Braz, un de ces volumes où déferle, comme une vague mélodieuse, sa verve de diskreveller ému, de marvailler souriant. Récits personnels par le style, populaires par le fond, le cadre, les types, le « Trésor de Noël », l'« Incendie du Vendredi Saint », le « Dernier des Nial Mor » enchanteront et instruiront les lecteurs d'*Ames d'Occident* (Calmann Lévy). — *Le Sourire de la Joconde* (Ed. du Courrier Français) prouve que Jean Madeline en sa préfecture d'Albi se souvient d'avoir été le sous-préfet de Ploërmel Edm. Fabre. La hantise de nos bruyères lui inspire de très délicates nouvelles, telles que « La Bonne Dame », « Le Mystère des yeux », « L'Autre », comme si « cette mélancolique Bretagne au ciel de mystère et d'inquiétude » était, à lui aussi, sa « terre d'élection ». — Et. Dupont poursuit son œuvre de bénédictin dont la barque studieuse promène ses filets dans la mer malouine. Cette fois il nous rapporte *Le Légendaire du Mont St Michel* (Robert Duval éd.) Délicieuses légendes, le Loup converti, le Serpent d'Irlande ! Le recueil débute par une bonne étude critique où Et. Dupont compulse les chartes de « la Cité des Livres ». — Tous les Bretons devraient lire *Les Grandes Mystifications littéraires* d'Augustin Thierry

(Pion). La double aventure de Mac-Pherson et de Chatterton est narrée docement, agréablement. Causen de Courchamps, l'auteur des Mémoires de la marquise de Créquy, se plaint d'une mention trop brève. Reprochons surtout à M. Augustin Thierry son silence à l'égard de La Villemarqué : du reste, après avoir lu les *Grandes Mystifications littéraires*, on comprend très bien comment le Barzaz Breiz vint quasi spontanément se ranger dans le collier de perles factices qu'œuvrèrent une série de merveilleux pasticheurs (l'épidémie se déclara vers 1760, et sévit fortement sous Louis-Philippe).

† Un vrai poète, Louis Even, se révèle chez Bernard Grasset, avec *Fidnes rustiques et marines*. L'influence de Tristan Corbière se manifeste ; mais la personnalité du disciple s'affirme, en des poèmes sincères et robustes, en des strophes fougueuses qui bonsculent la norme du Parnasse. Du vent, de l'écume et du rythme : le rythme des flots qui battent les falaises de Porz-Even. — Un combat de coqs ! Le clocher de Scaër et le clocher de Guiscri se disputent à coups de rimes celtiques, agiles et acérées, dont les munit l'Abbé Pierre Martin, dans un poème pittoresque, original, *Skar ha Guiskri* (Lorient, Le Bayon). Des gravures documentaires ornent le texte. — Une Anthologie Bretonne s'imposait. M<sup>me</sup> Paul Lemonnier publie *Breizh* (Carhaix, Ar Bobl), avec le concours éclairé de Jaffrennou. Poésies et biographies de Guillaume, de Milin, de Prosper Proux, de Quellien, de G. Le Coat, de F. Vallée... Quelques erreurs et quelques lacunes (que fera disparaître une nouvelle édition). — Le régionalisme s'incline sur la tombe du neveu de Maurice Barrès qu'une fin précoce a ravi aux lettres, et que ressuscitent de pieux amis (*Le Souvenir de Ch. Demange*, Mercure de France).

† Dans *St Pol Aurélien et le Comte Wilbur* (Vannes, Lafolye), Alb. Travers expose excellemment les rapports du prince et de l'apôtre. Une fois de plus il montre qu'au moment où vinrent les émigrés bretons l'Armorique avait conservé sa vitalité, ses coutumes, sa langue nationale : La Borderie proteste, mais les arguments d'Alb. Travers méritent l'attention. — Le pays de Lamballe au XIII<sup>e</sup> siècle a trouvé un historien averti en la personne de l'Abbé J. Helliet : *Lamballe* (St-Brieuc, Prudhomme). — M. de Villiers du Terrage consacre une érudite plaquette à la cachette finistérienne de Méné-Justin, en Tourc'h, où furent découvertes 126 haches de bronze (Quimper, Cotonnac). — Ciseleur de vers et de métaux Paul Renimel édite en carte postale un somptueux « projet de monument à la gloire des connétables bretons » (Du Guesclin, Clisson, Richemont). — Le fureteur G. Lemay a pris une part importante à la publication de *Sur les champs de bataille*, dont J. Claretie a écrit la préface, et qui groupe les souvenirs pathétiques d'habiles « correspondants de guerre » (Ollendorff). — Tad Lunedou ne saurait trop recommander le *Petit Manuel de l'amateur de livres*, d'Albert Cim (Flammariion). — Pour les futurs bibliographes : j'ai indûment attribué à Louis « Audibert » le vigoureux roman ouessantint que Louis Alibert composa sous ce titre *Loik* (éd. Falque). Tad LUNEDOU.



Le Directeur-Gérant : LEON DUROCHER.

Guingamp, Imprimerie TOLLEC & GEFPROY, Place du Centre, 37

## Bibliothèque du F. B. (99, Boulev. Brune, PARIS, XIV<sup>e</sup> A.)

|   |          |
|---|----------|
| Abbé *** : <i>Kousk Breiz-Izel</i> , ch. pop., pour 4 p. (T. vannet., léon., gall., et trad.)           | 0 fr. 60 |
| ALLANIC (J.) : <i>Le Prisonnier de la Tour d'Eleven</i> .....   | 2 50     |
| BELLAMY (Félix) : <i>Bréchéliant et Bérenton</i> , 2 t. vol. in-8 br.....                               | 30 »     |
| BRIZEUX : <i>Œuvres</i> (Notice d'Aug. Dorchain, dessins de Maillart), 1 <sup>er</sup> vol.....         | 3 50     |
| CHAMPION (Ed.) : <i>Itinér. de Julien</i> (domest. de Chateaubriand).....                               | 3 50     |
| DAVAUGOUR (Simon) : <i>Les Fronts têtus</i> .....   | 2 »      |
| DUBREUIL (Léon) : <i>La Révolution dans les Côtes-du-Nord</i> .....                                     | 3 50     |
| DUCAMEL (Maurice) : <i>Kanaouennou Taldir</i> .....   | 3 »      |
| DUROCHER (Léon) : <i>Chansons de Lâ-Haut et de Lâ-Bas</i> (avec chant).....                             | 3 50     |
| — <i>Binious et Tambourins</i> (illust. d'A. Léofanti).....   | 1 »      |
| — <i>Auray</i> (illustrat. de J. Forges).....   | 0 50     |
| ESQUIEU (L.) : <i>Chansons pop. recueillies en L. et Vil.</i> .....                                     | 1 50     |
| — <i>Vieux papiers Rennais</i> (placards mortuaires, 25 pl. h. t.).....                                 | 3 50     |
| ESQUIEU (L.) et DELOURMEL (L.) : <i>Brest pend. la Révol.</i> (doc. inéd.).....                         | 2 »      |
| GAULLE (Ch. de) et LE FUSTEC (J.) : <i>Les Celtes au XIX<sup>e</sup> S., Le Réveil de la Race</i> ..... | 0 50     |
| HALGOUET (V <sup>ie</sup> du) : <i>Roues de Fortune</i> .....   | 2 »      |
| HÉMON (P.) : <i>St-Yves de Vérité</i> .....   | 1 »      |
| HIRMENECH (H.-P.) : <i>Inscriptions Dolméniques Armor.</i> .....  | 0 50     |
| LE BERRE (Léon) : <i>Ar guir treac'h d'ar gaou</i> , 2 actes en bret.....                               | 1 50     |
| — Edit. de luxe : 2 fr. 50  |          |
| LE BRAZ (Annt.) : <i>Le Théâtre Celtique</i> .....  | 3 50     |
| — <i>Au pays d'exil de Chateaubriand</i> .....  | 3 50     |
| LE FUR (M <sup>me</sup> ) : <i>Ames errantes</i> .....  | 1 »      |
| LE MOY (A.) : <i>Le Parlem. de Bret. au XVIII<sup>e</sup> s.</i> .....                                  | 10 »     |
| — <i>Remontrances du Parlement</i> (XVIII <sup>e</sup> s.).....   | 5 »      |
| LEFRANC (Abel) : <i>Maurice de Guérin</i> .....   | 5 »      |
| LE GOFFIC (Ch.) : <i>L'Amé Bretonne</i> (3 Séries) ; chac.....  | 3 50     |
| — <i>La Double Confession</i> .....   | 3 50     |
| LORÉDAN (J.) : <i>Marion du Faouët</i> .....  | 5 »      |
| MALMANCHE (T.) : <i>Le Conte de l'âme qui a faim</i> (bret. fr.).....                                   | 1 »      |
| PERRIN (J.) : <i>Brocéliande</i> .....  | 3 50     |
| POHIER (J.) : <i>Armor</i> (Alb. lyrique illustré).....   | 5 »      |
| SÉBILLOT (Paul) : <i>Joyeuses histoires de Bretagne</i> .....   | 3 50     |
| SÉBILLOT (P.-Yves) : <i>Le dernier duc de Bretagne</i> .....  | 1 50     |
| TALDIR : <i>Bro Gaz ma Zadou</i> (accomp. de piano ou harpe).....                                       | 0 50     |
| — Edit. de luxe 1 fr. 50  |          |
| TIERCELIN (L.) : <i>Bretons de Lettres</i> .....  | 3 50     |
| VICAIRE (Gabriel) : <i>Au pays des ajoues</i> .....   | 3 50     |

### COLLECTIONS DU F. B.

|   |
|---|
| 3 <sup>e</sup> prem. années : 4 fr. chac. |
| 4 <sup>e</sup> année : 3 fr. 10           |
| 5 <sup>e</sup> année : 3 fr. 10           |

(édit. ord.)

N. B. — Les collections s'expédient en envoi recommandé.

### TIRÉS A PART DU F. B.

|   |      |
|---|------|
| Menu du 1 <sup>er</sup> Dîner (Dessin de D. Mardano) sur jap. 9.75        | 0.50 |
| — du 6 <sup>e</sup> Dîn. (Dess. de David-Nillet et Davanel) sur jap. 9.75 | 0.50 |
| — du 7 <sup>e</sup> Dîner (Dessin de Ch. Pinet) sur jap. 1 fr.            | 0.50 |
| — du 8 <sup>e</sup> Dîner (Dessin de Ch. Jouan) sur jap. 1 fr.            | 0.50 |
| <i>Oratoire de St-Yves</i> (Tredarzac)                                    | 0.60 |
| <i>Le Bonhomme Agarie</i> et après l'Abb. Guennissac                      | 0.50 |
| <i>M. et M<sup>me</sup> Champignon</i> (éd.)                              | 0.50 |
| <i>Le Barde Yann Ar Minouz</i> (par Th. Salaun)                           | 0.50 |



## Almanachs et Bulletins de Sociétés

---

**Annuaire des Bretons de Paris** (Dr Le Fur, direct. du *Breton de Paris*, journ. hebd., 103 rue de La Boétie, Paris).

**Almanach de La Bonne Chanson** (Th. Botrel, direct. de *La Bonne Chanson*, rev. mens., 8 rue St-Simon, Paris).

**Almanach du Marin Breton** (De Thézac, Bénodet).

**Almanak Ar Bobl** (Jaffrennou, direct. d'*Ar Bobl*, Carhaix).

**Almanak Mad** (Le Coat, Trémel Côtes-du-Nord).

**La Pomme** (A. Latouche, Secrét. de la Soc. litt. et art. *La Pomme*, 9 rue Cyrano de Bergerac, Paris).

**Les Traditions Populaires** (Paul Sébillot, Secrét. de la Soc. des Tr. P., 80, Boul. St-Marcel, Paris).

---

### CHANSONS DE NOS PÈRES

Combien j'ai douce souvenance, Pauvre Jacques, Marche de Turenne, etc.

L. Gauvin, 5, Place de Valois

### CARTES POSTALES BRETONNES

Chansons de Botrel, Sites et monuments, Cérémonie de Marc'harit Fulup, etc.

Em. Hamonic, Saint-Brieuc



## ISTOR BREIZ

Hist. popul. de Bretagne, en breton (dialect. de Tréguier, Léon, Cornouaille), par un trio d'écrivains signant : *Trivarz*. — Depuis les origines hist. jusqu'à 1910. — Cartonné, 130 p. Prix : 1 fr. 75.

---

### Médaille de Charles de Blois

Par l'Abbé A. J. Corbierre, direct. de la *Revue Intern. de Sigillographie*

Chez l'auteur, 7 rue Cassette, Paris. — 1 fr. (pet. mod.) — Méd. de 52 mm. (pour les souscript.) : 10 fr.

---

## ART BRETON

(Sculpt., Ferronnerie, Faïence, Broderie, etc.)

ELY-MONBET, Château de Caurel (C.-d.-N.)

---

**Polybiblion**, *Revue biblio. univ.*, Paris, 5 rue Saint-Simon.

Le *Polybib.* (42<sup>e</sup> année) contient 2 parties distinctes.

La 1<sup>re</sup> (Partie litt.) paraît par fasc. mens. Forme 2 vol. semest. (près de 600 p.).

La 2<sup>e</sup> (Partie techn.) contient : 1<sup>o</sup> Une biblio. méthod. des ouvr. publiés en Fr. et à l'Etr. (indic. de prix) ; 2<sup>o</sup> Les sommaires des princip. revues fr. et étr. et ceux des articles litt. des gr. journ. de Paris, Marseille, Bruxelles, Gand. Forme par mois une livrais., par an un vol. de près de 600 p.

Prix de l'ab. : Partie littér., pour la Fr., 15 fr. par an (pays fais. partie de l'un. des postes, 16 fr.) — Partie techn., Fr. 10 fr. ; autres pays, 11 fr. — Les 2 parties réunies, Fr. 20 fr. ; autres pays, 22 fr. — Spécimen contre 0 fr. 30).